

3674

Réseau de recherche "Migration et
urbanisation dans le Sahel"

RAPPORT
DE
RECHERCHE

MIGRATION ET URBANISATION AU Burkina Faso

HONORE POYOUR SOME
ADJIMA GBANGOU

CONCEDE TITULACIONES DE VALORES
GOLDFARIS LA BSCREBNER
VISA LA SVERA (CIFRA)

CARTAS DE VUELOS DE RECUPERACION
PARA LA PONERACION BONITA
EL DESARROLLO ECONOMICO
[CERTIFICADO]



OBRA ANEXA DE IDENTIFICACION DE PERSONAS.

MONEDAS DE COINAGE
Y TALLERES DE MONEDA

MONEDAS DE IDENTIFICACION DE PERSONAS

Septiembre 1969

Table des matières.

INTRODUCTION

1. Le contexte.
 - 1.1. La carte de visite du Burkina.
 - a) Situation agroclimatique.
 - b) Sur quoi repose l'économie du pays.
 - c) Les échanges.
 - 1.2. L'histoire des migrations burkinabè.
 - a) Mouvements précoloniaux.
 - b) Faits et dates marquants de la période coloniale et post-coloniale.
 - c) Les travaux forcés.
2. Les sources d'information démographique.
 - 2.1. Les opérations de collecte.
 - 2.2. Les migrations d'une opération à l'autre: caractéristiques, niveaux et tendances.
 - 2.2.1. Migrations temporaires, nomadisme et transhumance.
 - a) Les migrations temporaires.
 - b) Le nomadisme et la transhumance.
 - 2.2.2. Les migrations internes.
 - a) Niveaux et tendances.
 - b) Caractéristiques.
 - 2.2.3. Les migrations internationales.
 - a) Niveaux et tendances
 - b) Caractéristiques des migrations internationales

2.2.4. Caractéristiques des migrants et des non-migrants.

3. Les flux migratoires et les causes des migrations.

3.1. Les flux.

3.1.1. Flux internationaux

3.1.2. Flux internes

3.2. Les causes.

3.2.1. La propagande pour l'émigration.

a) Une colonie économiquement "peu rentable" et non viable.

b) Mesures incitatives et politiques discriminatoires.

3.2.2. La société et les migrations de travail.

a) La "fuite".

b) La prédominance des motifs économiques.

c) Les migrants et leurs comportements.

1-Les femmes.

2-Les hommes

2.1. Catégories de migrants et orientations des flux.

2.2. Durée de séjour et mobilité sociale des migrants.

4. Les conséquences des migrations.

4.1. Les migrations internationales.

4.1.1. Les opinions de la société.

4.1.2. Le rôle de la l'Etat.

4.2. Les migrations internes et la colonisation agricole.

4.2.1. Amélioration de la production agricole mais aussi graves menaces sur les écosystèmes.

4.2.2. Les tentatives d'organisation du monde rural.

5. L'urbanisation.

5.1. Les caractères démographiques de la population urbaine.

5.2. L'évolution historique de l'urbanisation.

5.3. L'armature urbaine actuelle

5.4. Ouagadougou: les contraintes de l'urbanisation.

5.4.1. La croissance spatiale

5.4.2. Les emplois urbains.

a) Caractéristiques économiques
de la population urbaine.

b) Le secteur formel.

c) Le secteur informel.

5.5. Interrelations migrations urbanisation.

5.5.1 Sur le plan économique.

5.5.2 Sur le plan démographique.

Conclusion.

Annexes

Bibliographie.

INTRODUCTION.

La population Burkinabè dans son ensemble a toujours été confrontée à la mobilité durant son histoire.

La mise en place du peuplement a été précédée par des conquêtes et des déplacements, notamment en pays mossi. Par ailleurs les troupes de SAMORY n'ont fait que de brèves incursions au Burkina Faso mais cela a suffi à créer un déséquilibre dans l'occupation du sol caractérisée par de fortes densités autour de Banfora et Khorogo et un désert humain séparant les pays Lobi et Sénoufo. Mais toutes proportions gardées, ces anciens mouvements paraissent négligeables au regard du phénomène migratoire qui a accompagné l'occupation coloniale du territoire.

Le cas du Burkina est singulier, sinon unique dans l'Afrique coloniale: on le supprime de la carte pour disposer de la population comme main-d'œuvre et la répartir sur divers chantiers dans les pays voisins.

La population a utilisé successivement les migrations comme forme de résistance aux exigences de l'occupant, puis comme un moyen de survie après la désorganisation des cellules de base de l'économie rurale, et enfin comme une nouvelle manière d'exister et de travailler. Il y a donc eu deux temps forts: d'une part l'instauration des travaux forcés avec comme pendant la fuite de la population, et ensuite l'apparition et la prédominance des motifs économiques. La propagande, les mesures incitatives ou les politiques discriminatoires ont fini par convaincre les Burkinabè qu'ils ne pouvaient espérer de salut dans leur pays. C'est ce qui explique l'orientation systématique des flux vers les pays de plantations, en l'occurrence la Côte-d'Ivoire et le Ghana.

Les déplacements intérieurs, inexistants pendant la période coloniale, en dehors de ceux organisés, connaîtront un développement spectaculaire après l'indépendance du pays, sous l'effet de deux facteurs essentiellement:

- La dégradation des écosystèmes à la suite des sécheresses de 1970 et 1980. Cette situation a engendré de nouveaux réfugiés écologiques.
- La naissance du capitalisme dans les villes déclenche une croissance urbaine qui se développe à un rythme accéléré.

Le Burkina se trouve aujourd'hui en face de trois problèmes en suspens:

- Une forte colonie à l'extérieur, très impliquée dans l'économie ivoirienne, mais jouissant d'une situation très précaire.
- Les mouvements de colonisation agricole comportant deux aspects contradictoires:

l'un positif: l'accroissement de la production agricole globale du pays,

l'autre négatif: la consommation anarchique des ressources naturelles.

L'urbanisation enfin est un puissant moyen de structuration de l'espace économique national à condition de pouvoir contrôler et de savoir s'en servir.

La documentation sur les migrations au Burkina Faso est assez abondante, mais les écrits à partir d'enquêtes ou des études de fond sont peu nombreux. On peut citer deux sources principales:

- les résultats des différentes enquêtes ORSTOM réalisées dans les années 1970. Elles ont concerné divers aspects des migrations suivant le profil des auteurs.
- il y a ensuite l'enquête de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) en 1974-1975 avec la participation d'une équipe canadienne. Les conclusions de cette enquête apportent beaucoup à la compréhension de la manière dont les différentes parties prenantes perçoivent et/ou vivent les migrations.

1 LE CONTEXTE

1.1 La carte de visite du Burkina.

.274 000 km² à l'intérieur de la boucle du fleuve Niger, entourés par le Mali à l'Ouest et au Nord, la République du Niger à l'Est, la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin au Sud.

.Environ 8 millions d'habitants au dernier recensement général de la population de 1985 répartis en une dizaine de grands groupes socio-culturels d'inégale importance numérique. Le groupe mossi à lui tout seul représente environ 50 % de la population totale.

a) Situation agroclimatique.

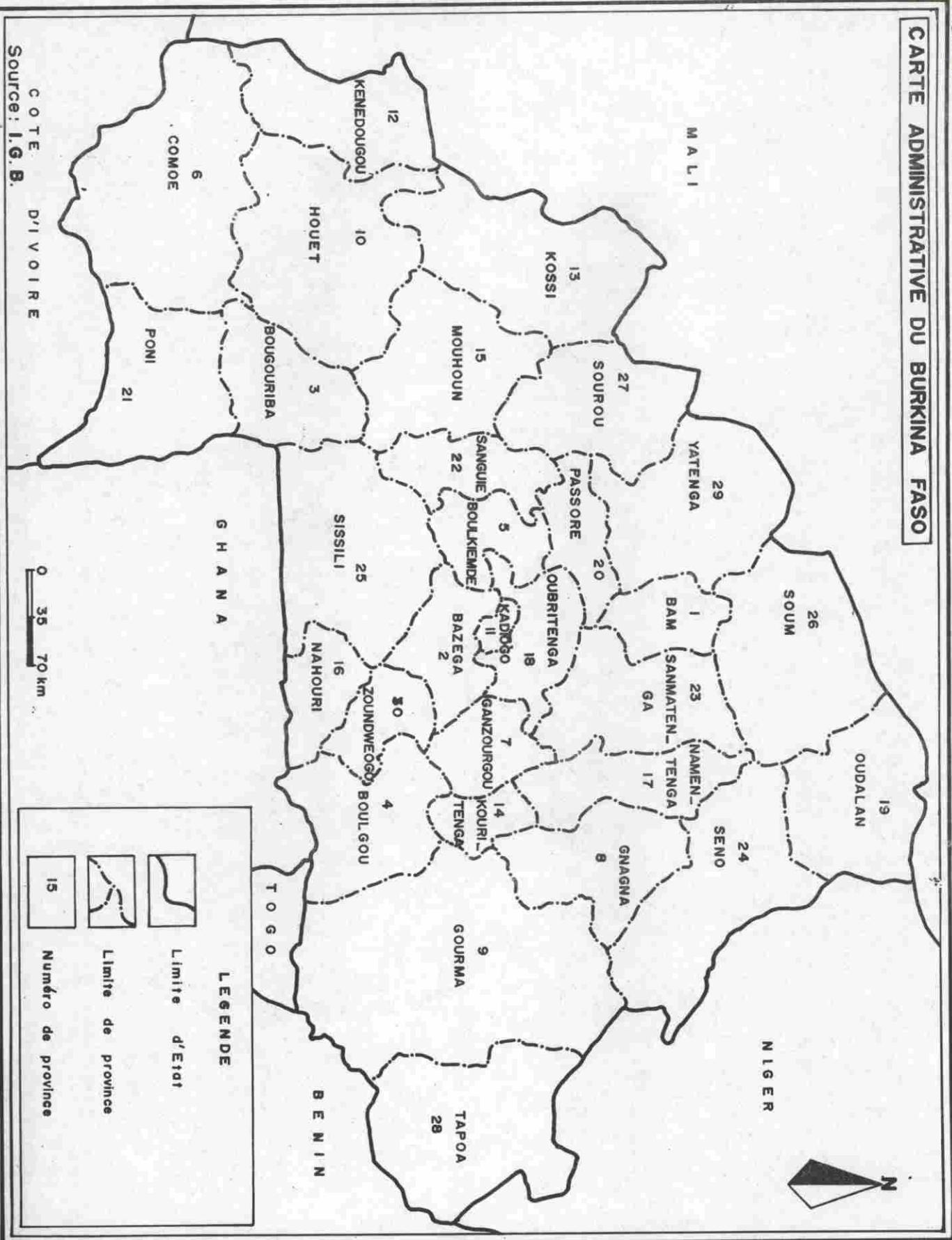
Le Burkina Faso appartient à la zone de transition entre le Sahel géographique au Nord (moins de 500 mm de pluie par an) et la zone préguinéenne au Sud (plus de 1000 mm). Mais ce décor général n'est pas stable. Les perturbations climatiques au Sahel provoquent un glissement des isohyètes du Nord au Sud, remettant en cause les systèmes de production végétale et animale.

Les contraintes agroclimatiques pèsent sur l'économie Burkinabè:

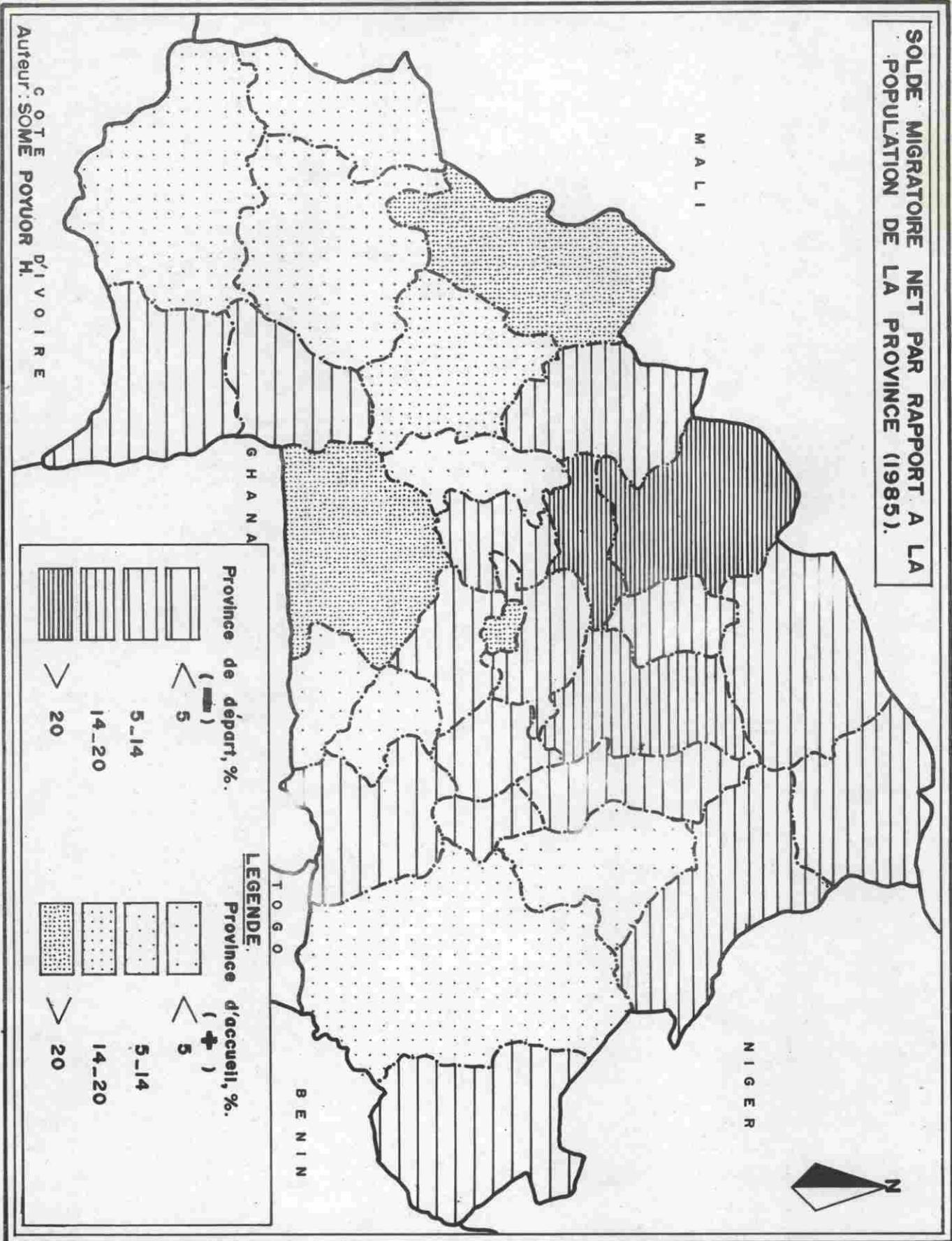
.Elles pénalisent le Burkina par rapport à ses voisins côtiers. Les conditions naturelles interdisent le développement des grandes cultures de plantations: café, hévéa, cacao, etc...

A l'intérieur du pays, les disparités du peuplement constatées dans les années 1960 (SAVONNET, 1968) sont en partie liées aux contraintes naturelles. Si les fortes concentrations humaines du plateau central sont attribuées à l'organisation politique des Mossi, les vallées fertiles des Volta mais délaissées s'expliquent par l'onchocercose ou la cécité des rivières.

Figure N°1



**SOLDE MIGRATOIRE NET PAR RAPPORT A LA
POPULATION DE LA PROVINCE (1985).**



b) Sur quoi repose l'économie du pays?

Les promesses minières, hormis l'or (Poura) sont encore au stade de projet d'exploitation, mais dont la réalisation concrète est de plus en plus hypothéquée par les coûts croissants des investissements nécessaires, alors que les possibilités de placement du produit sur le marché s'amenuisent.

Aussi les exportations du Burkina portent elles essentiellement sur:

- des produits d'élevage: animaux sur pied, cuirs et peaux
- des produits agricoles: coton et arachide
- des produits de cueillette: amandes de karité.

Les Burkinabè se nourrissent essentiellement de céréales notamment de mil et de sorgho qui ne bénéficient pas du même soutien technologique et financier que le coton. Néanmoins, il y a eu beaucoup de tentatives de modernisation mais peu de résultats.

Depuis son indépendance le Burkina met l'accent sur l'organisation (AVV, ORD, GV etc), la modernisation (équipements intrants agricoles), la diversification de son agriculture (périmètres rizicoles) et le développement des cultures maraîchères autour des centres urbains de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou.

La promotion de ces nouvelles cultures est donc étroitement liée à la croissance urbaine et la demande des citadins. Le marché n'est pas encore développé: le Burkina ne comptait que 5 centres urbains en 1975 dont les principaux sont situés sur la voie ferrée. Treize nouvelles localités accèdent au statut de centre urbain en 1985. Le taux global d'urbanisation à cette date s'élève à 22,4 %.

c) Les échanges.

À propos d'échanges le Burkina est tributaire de ses voisins du Sud. Le chemin de fer a longtemps été la seule voie d'accès à la mer par le port d'Abidjan.

En 1990, 80 % des transactions au départ comme à l'arrivée passent encore par le rail. Cependant des efforts notables ont été consentis pour le développement des transports routiers entre le Burkina d'une part et de l'autre, le Togo, le Bénin, le Ghana et même le Nigéria.

La relative indépendance du Burkina pour l'import-export commande une politique de bons voisinage; ce qui n'a pas toujours été facile avec les fréquents changements d'orientation et d'hommes à la tête du pays depuis son indépendance.

12 L'histoire des migrations burkinabè :

a) Les mouvements précoloniaux.

Les principaux groupes ethniques du Burkina: Mossi, Bissa, Gourmantché, Peul, Gourounsi, Samo, Marka, Bobo, Sénoufo, Lobi, Dagara ont été mis en place à l'issue de fréquents mouvements dont les causes sont tout aussi diverses.

- La coexistence dans les villages mossi de deux autorités religieuses (Teng soba) et politique (Naba) est une tradition qui remonte à l'époque précoloniale. La société mossi a été marquée par des déplacements pour des motifs variés:
- conquêtes militaires, querelles politiques internes entraînant le départ du perdant et de ses hommes de confiance; échanges commerciaux (colportage); essaimage de la population sur les marges du royaume.

Dans la partie sud-ouest, les incursions des sofas de Samory ont provoqué des mouvements de populations.

Pour d'autres enfin, tel ce Lobi qui dit qu'il n'est pas un arbre pour rester sur place, la mobilité est une façon comme une autre de vivre.

Mais de l'avis des historiens, ces migrations enciennes ou primaires n'ont pas entraîné de grands bouleversements.

"La transformation de la société négro-africaine a commencé dès les premiers contacts coloniaux" (J.KI ZERBO, 1964)

a) Faits et dates marquants de la période coloniale et post-coloniale.

1919: création du territoire de la Haute-Volta qui s'étendait alors sur 300 000 km², allant jusqu'à la rive gauche du fleuve Niger.

1921: la loi SARRAUT (ministre des colonies) institue les grands travaux pour la mise en valeur des colonies. La réussite du programme nécessitait une main-d'œuvre abondante, gratuite et docile.

A cette même date la colonie de Haute-Volta comptait 2973442 habitants (COULIBALY, 1974) mais sans aucune des richesses qui intéressent alors le capitalisme naissant en Côte-d'Ivoire avec le bois, le cacao, l'hévéa.

1924: arrivée du chemin de fer à Bobo-Dioulasso et début du capitalisme en Haute-Volta.

- 1929: le territoire voltaïque est le plus peuplé des colonies de l'Afrique Occidentale Française (AOF) avec 3146813 habitants (H.LABOURET, 1941)
- 1932: suppression de la Haute-Volta et sa répartition entre le Niger, le Soudan (Mali) et surtout la Côte-d'Ivoire qui accapare les 2/3 de la population et la moitié de la superficie de la défunte colonie.
- 1947: la Haute-Volta est reconstituée mais emputée d'une partie de son territoire de 1919; elle n'a plus que 274000 km et n'atteint plus les rives du Niger.

Entre temps, les travaux forcés ont été abolis (loi Houphouet-Boigny de 1945 promulguée en 1946).

- 1951: les planteurs de Côte-d'Ivoire s'organisent en syndicat: le syndicat interprofessionnel pour l'acheminement de la main-d'œuvre (SIAMO). Le SIAMO poursuit le recrutement et l'acheminement de la main-d'œuvre voltaïque jusqu'en 1960, année de l'indépendance du pays. Avant d'être à la merci de l'occupant pendant environ trois quarts de siècle, la population voltaïque a bel et bien opposé des formes multiples de résistance à la domination coloniale. La plus connue pour avoir été la plus sévèrement réprimée est celle des Bobo et Marka en 1915-1916. La mobilité ou la fuite (?) de la population après l'échec du soulèvement armé a été aussi en partie une forme de résistance avant de prendre d'autres significations avec le temps.

Brève histoire, mais combien mouvementée dont la population tient sans doute son installation dans la migration. Mais le paradoxe veut que ce soit les politiques de mise en valeur des colonies et la fin des travaux forcés qui déclenchent les grands mouvements migratoires en Haute-Volta.

- b) Le programme des grands travaux de mise en valeur des colonies.

L'impôt: il a été institué afin que l'empire colonial autofinance les grands travaux. Entrée en vigueur au Burkina en 1895, la charge fiscale a connu une hausse constante, comme en témoigne l'exemple du cercle de Ouahigouya

- 1899: 12 150 FCFA
 1914: 214 857,20 FCFA
 1929: 3 500 000 FCFA (Marschal, 1980)

Les recrutements militaires et de main d'oeuvre: les deux ont été étroitement liés puisque les recrues militaires de la 2ème portion se retrouvaient sur les chantiers; comme quoi l'inaptitude pour le service armé ne veut point dire invalidité pour les travaux forcés!

Les travaux forcés: ils comportaient plusieurs volets :

- Le portage comme moyen de transport. On réquisitionnait des personnes valides, hommes et femmes pour assurer sous bonne garde, le transport des produits de ravitaillement. Les chefs de canton désignaient les porteurs et les confiaient à des "représentants" tout dévoués à l'autorité mais tristement célèbres dans la mémoire collective.
- Le développement des cultures de plantations et l'exploitation des mines. L'administration donnait son aval aux entreprises privées pour recruter la main-d'oeuvre.
- L'exportation de main-d'oeuvre, illustrée par la création de villages agricoles à Bouaflé en Côte-d'Ivoire dans les années 1930. L'office du Niger bénéficiera ainsi du transfert de population du cercle de Ouahigouya.
- L'introduction et l'imposition de nouvelles cultures ou de quantités jugées exorbitantes par la population:
 - la culture forcée du coton a provoqué de nombreux départs vers le Ghana, voire des automutilations afin de s'y soustraire.
 - "l'arachide trop", les "champs de commandants", les "champs de chefs de canton" dénoncés par R.DELAVIGNETTE (1) soulignent les abus, la disproportion entre les moyens des paysans et la production exigée.

2 Les sources d'informations démographiques au Burkina Faso.

21 Les opérations de collecte.

On distingue au Burkina Faso, deux sources d'informations démographiques:

Les sources administratives (recensements administratifs), très limités du point de vue du nombre de variables démographiques renseignées et ne répondant à aucun critère scientifique de collecte de données.

- Les opérations de collecte à caractère scientifique et portant sur des sujets démographiques divers dont les migrations.

Dans la présente étude, nous ne mentionnerons que les opérations de collecte qui ont été réalisées après les indépendances et qui ont eu une couverture régionale ou nationale. Ces études se sont intéressées entre autres, à la mesure de l'ampleur du phénomène migratoire, à ses caractéristiques, sa direction, ses causes et ses conséquences. La toute première opération de collecte sur les migrations est celle qui a été effectuée en même temps que l'enquête démographique par sondage en 1960-1961 par Rémy CLAIRIN. La deuxième opération de collecte du genre est celle qui a été réalisée en 1972-1973 par l'ORSTOM. Cette deuxième a concerné les zones mossi uniquement, considérées comme les principaux foyers d'émigration. L'enquête nationale sur les mouvements migratoires de 1974-1975 est la troisième opération de collecte sur les migrations et la plus importante de toutes, d'une part de par sa couverture nationale, d'autre part de par le nombre d'objectifs poursuivis. Le recensement général de la population de 1975 constitue la quatrième opération qui a également accordé une place assez importante aux migrations. Enfin, le recensement général de la population de 1985 s'est aussi attardé sur le thème des migrations.

211 Comparaison des éléments méthodologiques des différentes opérations de collecte.

L'intérêt de cette comparaison est de faire ressortir les différences et les similitudes méthodologiques entre les différentes enquêtes sur les migrations. Différences méthodologiques qui empêchent de dégager des tendances d'évolution du phénomène migratoire. Dans le but d'alléger le texte nous avons renvoyé le tableau comparatif des éléments proprement méthodologiques en annexe I, tableau I et avons fait dans ce qui suit, un commentaire succinct sur les différences et les similitudes entre les différentes opérations de collecte.

a) Les similitudes.

Le dénominateur commun à toutes ces enquêtes et recensements est qu'ils ont tous posé deux questions qui permettent de saisir la migration durée de vie. Il s'agit des questions sur le lieu de naissance et sur le statut de résidence au moment des enquêtes. Toutefois, en ce qui concerne l'enquête migration de 1960-61, ces deux questions figuraient plutôt sur le questionnaire enquête démographique. L'autre élément méthodologique commun à toutes les enquêtes et recensements est la méthode de collecte: ils ont tous utilisé la méthode de l'interview directe, en fait seule méthode utilisable dans un pays où la grande majorité de la population est analphabète. Cependant, comparés deux à deux ou à trois, certaines enquêtes ou recensements comportent plus de similarités par rapport à certains éléments méthodologiques tels que le type de collecte,

l'échantillonnage, le type de questionnaire, les concepts et leur définition. Ainsi, concernant le type de collecte, l'enquête de 1960-61 et celle de 1974-75 sont similaires parce qu'elles sont toutes des enquêtes rétrospectives à passage unique. Les recensements généraux de population de 1975 et de 1985 semblent être les seules opérations de collecte à être similaires sur tous les points méthodologiques. Précisons toutefois que nous nous sommes limités à noter les similarités dans les principaux concepts de migrations utilisés et qui permettent la mesure quantitative des migrations. Il existe bien entendu d'autres similarités entre certaines enquêtes, mais elles concernent les conditions de départ, d'arrivée et de séjour, et les caractéristiques socio-économiques des migrants.

b) Les différences.

Les différentes opérations de collecte comportent entre elles de nombreuses différences méthodologiques.

La première différence se situe au niveau des types de collecte. L'enquête ORSTOM de 1972-73 est différente de celle de 1960-61 et de 1974-75 par le fait qu'elle est une enquête à passage renouvelé c'est-à-dire portant sur les résidents présents et absents à l'enquête démographique de 1960-61, limitée cependant à la population rurale mossi.

La deuxième différence réside au niveau de l'échantillonnage et de la population cible de chaque enquête. Tandis que l'enquête migration de 1960-61 et l'enquête ORSTOM ont utilisé le même sous-échantillon de l'enquête démographique de 1960-61 composé exclusivement d'hommes de 14 ans et plus, l'enquête sur les mouvements migratoires de 1974-75 a utilisé un échantillon plus large, comprenant des hommes et des femmes âgées de 5 ans et plus.

La troisième différence se situe au niveau des types de questionnaires utilisés. Tandis que l'enquête de 1960-61 a utilisé un questionnaire spécialisé portant sur les émigrations des hommes de 14 ans et plus, l'enquête ORSTOM de 1972-73 comportait cinq (5) types de questionnaires différents dont deux (2) concernaient spécifiquement les migrations. Quant à l'enquête sur les mouvements migratoires de 1974-75, elle a utilisé deux (2) types de questionnaires migrations: un questionnaire collectif et un questionnaire individuel.

La quatrième différence se trouve au niveau des concepts migrations utilisés. La durée de résidence est un concept utilisé par toutes les enquêtes et recensements, mais il n'a pas toujours revêtu le même contenu. En effet, les enquêtes de 1960-61 et de 1972-73 et les recensements de 1975 et de 1985 ont retenu comme durée de résidence minimale nécessaire pour qu'il y ait migration 6 mois et plus. L'enquête de 1974-75 par contre, a fixé une durée minimale de trois mois et plus.

Comme on le constate, toutes les opérations de collecte réalisées au Burkina et qui ont eu les migrations comme sujet d'étude, comportent d'importantes différences méthodologiques.

22 Les migrations, d'une opération à l'autre: caractéristiques, niveaux et tendances.

Il faut rappeler que la plupart des opérations de collecte sur les migrations au Burkina Faso se sont surtout intéressées à la mesure du volume et de la direction du phénomène. En effet, à l'exception des enquêtes sur les migrations de 1960-61, de 1972-73 et de 1974-75 qui, outre les aspects quantitatifs, ont abordé les unes les autres de façon plus ou moins approfondie et diversifiée les aspects historiques, sociales et économiques des migrations; les autres opérations se sont limitées essentiellement à la mesure du phénomène. De plus, comme déjà indiqué dans le paragraphe précédent, ces études ont souvent défini différemment certains concepts liés à la migration; ce qui rend impossible la comparaison de certaines données. Il en est par exemple ainsi des données sur les migrations temporaires.

221 Les migrations temporaires, le nomadisme et la transhumance.

a) Les migrations temporaires

Les migrations temporaires sont définies dans cette étude comme une absence au lieu de résidence habituelle pendant une durée inférieure à six (6) mois. Bien entendu, une telle définition n'échappe pas à la critique. On pourrait notamment la reprocher d'être trop imprécise parce qu'elle ne fixe pas de durée minimale ou d'autres critères permettant de distinguer ce qu'on peut considérer comme des simples visites à des migrations temporaires à proprement parler. Mais cette définition des migrations temporaires est le résultat d'une concertation entre chercheurs en vue d'harmoniser les approches méthodologiques (Séminaire de Bissau, Novembre 1988). Malheureusement, de toutes les opérations de collecte, seule l'enquête démographique par sondage de 1960-61 permet d'avoir une idée de l'importance des migrations temporaires de l'époque. Le tableau N°01 ci-après donne les proportions des résidents absents par rapport à la population résidente, selon le sexe et la durée de résidence.

Tableau N° 01 : Proportions des résidents absents selon la durée d'absence et le sexe (%) 1960-61.

SEXE	Durée d'absence						Total
	1mois	1à5mois	6à11mois	1 an	2à3ans	4ans et +	
Hommes	23,3	26,7	6,7	14,3	22,0	7,0	100,0
Femmes	40,2	23,7	6,1	10,4	15,4	4,2	100,0
TOTAL	31,3	25,7	6,5	13,23	20,2	6,3	100,0

Source: Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta, Tome I, pp. 155.

Si on se réfère à la définition des migrations temporaires énoncée précédemment, il apparaît qu'environ 57 % des résidents absents en 1960-61 étaient des migrants temporaires.

Ce pourcentage varie sensiblement selon le sexe. Tandis que chez les hommes, les migrants temporaires représentaient 50 %, chez les femmes, elles représentaient environ 63,9 %.

Même si dans le souci de mieux distinguer les déplacements de courte durée des migrations temporaires on ne considère que les résidents absents dont la durée d'absence est comprise entre 1 et 5 mois, on constate qu'ils représentent toujours plus de 1/4 (25,7 %) des résidents absents. On observe également qu'il n'y a pas de différence très marquée entre la proportion d'hommes et de femmes dont la durée d'absence est comprise entre 1 et 5 mois (26,7 % et 23,7 % respectivement). Comme on l'a déjà indiqué, ces données permettent seulement d'avoir une idée grossière de l'importance des migrations temporaires en 1960-61. De plus, aucune autre opération de collecte n'ayant pas permis de disposer de données similaires sur les migrations temporaires, il est impossible de dégager la moindre tendance de ce phénomène.

b) Le nomadisme et la transhumance.

Bien que le Burkina Faso soit un pays sahélien où l'élevage constitue une des activités dominantes de la population, le nomadisme et la transhumance n'ont jamais fait l'objet d'un sujet d'enquête, du moins pas à un niveau régional ou national. Il existe probablement quelques études très localisées sur les populations nomades ou le nomadisme, mais elles ne permettent pas d'apprécier l'ampleur du phénomène et d'analyser les problèmes du nomadisme à un niveau géographique utile.

En guise de conclusion partielle sur les migrations temporaires, le nomadisme et la transhumance, il faut souligner que si apparemment beaucoup d'études sur les migrations ont été faites au Burkina Faso, les migrations temporaires, le nomadisme et la transhumance, en tant que type particulier de mobilité spatiale de la population ont été laissés pour compte. C'est donc là une lacune qu'il convient de combler rapidement.

222 Les migrations internes.

a) Niveaux et tendances des migrations internes.

1) L'enquête ORSTOM sur les mouvements de population à partir du pays mossi.

Cette étude, complétée par de nombreux travaux de recherches (1) montre que les mouvements migratoires internes au Burkina remontent à la période coloniale, période durant laquelle la population a été soumise à de nombreuses pressions; notamment les pressions fiscales, la famine de 1914, les recrutements militaires, les travaux forcés, la sécheresse de 1925-26 et celle de 1928-29 etc... Ces diverses pressions avaient contraint les populations à quitter leur village et leur circonscription administrative pour aller s'installer dans d'autres lieux où les conditions de vie sont plus douces. Cependant, nous n'étudierons pas les mouvements migratoires de la période coloniale, d'une part parce que les données disponibles concernent souvent quelques unités administratives seulement, d'autre part parce qu'elles sont des estimations très approximatives issues de sources administratives. En d'autres termes, elles présentent le défaut de simultanéité et d'exhaustivité.

Nous nous contenterons donc d'étudier les migrations internes contemporaines ou récentes, c'est-à-dire celles qui ont eu lieu à partir de 1960. L'enquête ORSTOM de 1972-73 dont quelques données sont analysées ci-après est une enquête régionale, car elle n'a concerné que la partie du territoire habitée en majorité par l'éthnie mossi. Le tableau N°02 ci-dessous présente l'évolution du peuplement mossi hors de son territoire d'origine de 1960 à 1972 par strate de migration.

Tableau N° 02 : Evolution du peuplement mossi de 1960 à 1972 par strate de migration.

Aires	Population		Taux d'accroissement annuel moy	Flux annuels moyens (familles)		
	1960	1972		Immigration	Emigration	Solde
A.1	56000	61050	0,7	144,5	221,5	- 77,0
A.2	12170	21080	4,7	133,0	92,0	+ 41,0
A.3	2980	32750	22,1	302,5	22,5	+280,0
B.1	9125	16890	5,3	86,5	54,0	+ 32,5
B.2	165	4480	31,7	38,0	6,0	+ 32,0
B.3	1360	4650	10,8	41,0	24,0	+ 17,0
C.1	2380	8230	10,9	88,0	36,0	+ 52,0
C.2	1220	4405	11,3	45,5	24,0	+ 21,5
D	--	3430	--	32,0	1,0	+ 31,0
Total	85400	157865	5,2	911,0	481,0	+430,0

Source: Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi (Haute-Volta). Les migrations internes mossi 1975 ORSTOM, Fascicule I.

L'examen du tableau N°02 ci-dessus montre qu'entre 1960 et 1972, les migrations internes mossi ont connu un développement spectaculaire. Les effectifs des migrants mossi qui se sont installés hors du pays mossi sont passés de 86400 en 1960 à 157865 en 1972, soit un accroissement annuel d'environ 5,2 %. Cette moyenne générale d'accroissement cache cependant d'importantes disparités entre les différentes aires d'implantations.

Les aires d'implantations A3 et B2 ont connu des accroissements annuels moyens très élevés avoisinant 22,1 et 31,7 % respectivement, tandis que les aires A2 et B1 ont enregistré des accroissements modérés (respectivement 4,7 et 5,3 %). Bien entendu, ces indices d'accroissement moyens ne résultent pas seulement de l'immigration et de l'émigration mossi, mais aussi de l'accroissement naturel dont on ne peut estimer le niveau par manque de données.

2) L'enquête nationale sur les mouvements migratoires de 1974-75

Les données issues de cette enquête permettent d'avoir une excellente appréciation de l'importance des migrations internes. Il importe cependant d'indiquer que les données de cette enquête qui sont analysées ci-dessous concernent les migrations (et non pas les migrants), c'est-à-dire les déplacements répondant à un certain nombre de critères.

L'examen de la matrice générale des flux migratoires internes (cf. tableau I, annexe II) montre que la zone rurale fournit le flux migratoire de loin le plus important, soit 76,6% environ des flux internes, contre 23,4% pour la zone urbaine. On note néanmoins que l'intensité des flux migratoires n'est pas la même dans toutes les zones rurales. En effet, de l'ensemble des flux migratoires internes d'origine rurale, la zone rurale mossi fournit 42,9% contre 24,7% pour la zone rurale de l'Ouest.

La prépondérance de la zone rurale mossi comme principal foyer d'émigration interne apparaît donc clairement.

En ce qui concerne la zone urbaine en tant que zone de départ des flux, on observe que Ouagadougou fournit 11,5% des flux contre 4,1% pour Bobo-Dioulasso. Quant aux autres villes mossi, elles contribuent pour 5% des flux migratoires internes.

Pour les destinations, on note que l'ensemble de la zone rurale reçoit 68% des flux, donc une proportion inférieure à celle des départs (76,6%). On observe aussi que la zone rurale mossi qui fournit 42,9% des flux de départs n'en reçoit que 23,9%. Quant à la zone rurale de l'Ouest, elle reçoit 36,9% des flux migratoires internes alors qu'elle ne fournit que 24,7%.

3) Les recensements de 1975 et 1985.

Au recensement de 1975, les migrations internes ont été saisies au moyen de la question sur le lieu de naissance et celle sur le lieu de résidence. Il en résulte que les informations disponibles sur les migrations internes sont très sommaires et sont résumées dans le tableau N°03 ci-après.

Tableau N°03 : Répartition des entrants, des sortants et leur proportion par rapport à la population résidente.

DEPARTEMENT	Proportion des entrants durée de vie %	Proportion des sortants durée de vie
Centre	5,5	4,2
Centre-Est	2,8	4,8
Centre-Nord	3,3	5,0
Centre-Ouest	3,0	7,4
Est	3,4	2,0
Hauts-Bassins	12,6	2,8
Nord	2,0	10,7
Sahel	2,7	3,6
Sud-Ouest	2,0	2,6
Volta Noire	9,8	5,2
T O T A L	5,0	5,0

Les données du tableau ci-dessus montrent qu'en 1975, environ 5% de la population résidente du Burkina avait migré au moins une fois à l'intérieur du pays et s'était retrouvée dans des lieux différents de leur lieu de naissance.

Les proportions des sortants durée de vie par rapport à la population résidente de chaque département mesurent l'impact démographique des migrations internes et mettent en évidence les principaux foyers de départ des migrations.

Au regard de ces chiffres, il apparaît que les départements du Nord, du Centre-Nord, Centre-Est, du Centre Ouest et de la Volta Noire constituent les principaux foyers de départ d'intenses migrations internes. Il importe de noter que les départements du Nord, du Centre-Nord et du Centre-Ouest font partie de ce qu'on appelle traditionnellement le pays mossi, bien connu pour être le siège d'une turbulence migratoire permanente. On peut aussi se rendre compte de l'impact des migrations internes dans ces départements, en examinant les soldes migratoires. A l'exception du département de la Volta-Noire qui a un solde positif, les autres départements ont une balance migratoire fortement négative. Le cas du département de la Volta-Noire qui a un solde positif malgré une proportion importante de sortants, résulte du fait qu'elle comble largement ses pertes dans ses échanges avec les autres départements. Les proportions des entrants durée de vie donnent une idée des destinations des sortants ainsi que l'importance de l'immigration dans chaque département. L'examen des proportions des entrants montre que les départements des Hauts-Bassins, de la Volta Noire et du Centre, demeurent les principales zones de destination des migrations internes. La situation du département du Centre comme principale zone d'immigration tient à la présence de la ville de Ouagadougou.

Les données sur les migrations internes issues du recensement de 1985 donnent un effectif de 1067470 migrants internes durée de vie soit 13,4% de la population résidente totale. Le tableau N°04 ci-après donne la répartition des migrants internes durée de vie et leurs proportions par rapport à la population résidente.

Tableau N°04 : Répartition des entrants, des sortants et leurs proportions par rapport à la population résidente par province.

PROVINCE durée de vie	Entrants durée de vie	Sortants	Solde %	Entrants %	Sorta-
01BAM	11 673	37 998	- 26 325	7,2	23,4
02BAZEGA	36 589	47 403	- 10 814	12,0	15,6
03BOUGOURIBA	12 396	13 390	- 994	5,6	6,1
04BOULGOU	24 152	30 292	- 6 140	6,0	7,5
05BOULKIEMDE	22 927	80 732	- 57 805	6,3	22,1
06COMOE	27 566	11 053	+ 16 513	11,0	4,4
07GANZOURGOU	24 417	28 384	- 3 967	12,5	14,5
08GNAGNA	22 402	13 965	+ 8 437	9,8	6,1
09GOURMA	42 256	15 845	+ 26 411	14,4	5,4
10HOUET	177 873	39 916	+137 957	30,6	6,9
11HADIOGO	182 068	71 612	+110 456	39,6	15,6
12KENEDOUGOU	20 554	9 737	+ 10 817	14,7	7,0
13KOSSI	74 544	18 105	+ 56 439	22,4	5,4
14KOURITENGA	16 609	24 817	+ 8 208	8,4	12,5
15MOUHOUN	67 545	28 026	+ 39 519	23,4	9,7
16NAHOURI	6 269	6 743	- 475	5,9	6,4
17NAMENTENGA	24 559	30 932	- 6 373	12,3	15,6
18OUBRITENGA	27 208	52 909	- 25 701	8,9	17,4
19OUDALAN	3 169	10 836	- 7 667	3,0	10,2
20PASSORE	10 803	75 223	- 64 420	4,8	33,6
21PONI	8 121	9 170	- 1 049	3,4	3,9
22SANGUIE	24 611	14 149	+ 10 462	11,3	6,5
23SANMATENGA	17 024	90 299	- 73 275	4,6	24,6
24SENO	10 461	28 210	- 17 749	4,6	12,3
25SISSILI	90 687	11 577	+ 79 110	37,0	4,7
26SOUM	13 958	27 286	- 13 328	7,5	14,6
27SOUROU	30 671	49 575	- 18 904	11,4	18,5
28TAPOA	2 895	3 584	- 689	1,8	2,3
29YATENGA	14 560	167 649	-153 089	2,7	31,2
30ZOUNDWEOGO	18 904	18 053	+ 851	12,1	11,6
T O T A L	1067 470	1067 470	---	---	---

Source: Recensement Général de la population, Burkina Faso 1985. Analyse des résultats définitifs INSD 1989.

Les données du tableau N°04 ci-dessus montrent que les principaux foyers des migrations internes sont les provinces du Yatenga, du Passoré, du Sanmatenga, du Bam et du Boulkiemdé. Elles ont toutes une proportion de sortants supérieure à 20% de la population résidente. Ceci rappelle le rôle du plateau mossi auquel appartiennent ces provinces, comme principal pourvoyeur de migrants à destination d'autres provinces.

Parmi les principales zones de destination des migrations, on note la prépondérance des provinces de l'Ouest du pays telles que le Houet, la Kossi, le Mouhoun, le Kénédougou et la Comoé. La province du Kadiogo comme principale destination des migrations internes tient sans doute au fait qu'elle abrite Ouagadougou, capitale politique et administrative du pays.

La situation de la province de la Sissili comme une des provinces les plus attractives révèle une situation assez récente, consécutive à des migrations de colonisation agricole qui se sont intensifiées au cours de la décennie écoulée.

Après avoir essayé de situer le niveau des migrations internes à travers les différentes opérations de collecte, il convient logiquement de dégager les tendances. Malheureusement ce travail s'avère impossible pour les raisons suivantes:

- Les différentes enquêtes sur les migrations n'ont pas couvert le même espace géographique. Or on sait qu'il existe une migration différentielle selon les diverses aires migratoires.
- La période de référence des migrations est souvent différente d'une opération à l'autre (cf. éléments méthodologiques en annexe I).

De même, le lieu de résidence est défini différemment d'une opération à l'autre: tantôt par rapport au village, tantôt par rapport à la sous-préfecture ou à la province (cf. éléments méthodologiques en annexe I).

- Les questions posées pour saisir les migrations sont souvent différentes et par conséquent ne fournissent pas des données de nature comparable.
- etc...

Les seules données sur les migrations qui peuvent être comparées pour dégager les tendances du phénomène sont celles issues des recensements de 1975 et de 1985. Le tableau N°05 ci-dessous présente les proportions des migrants internes par durée de vie d'après les recensements de 1975 et de 1985.

Tableau N°05 : Proportions de migrants internes durée de vie en 1975 et 1985.

MILIEU	1975	1985
Urbain	37,3	---
Rural	2,8	---
Ensemble	5,0	13,4

Source: Données des recensements de 1975 et de 1985.

Selon les données du tableau, les migrations internes semblent avoir pris de l'ampleur au cours de la période 1975-1985 puisque la proportion des migrants internes est passée de 5% en 1975 à 13,4% en 1985. Mais c'est à peu près tout ce qu'on peut dire sur l'évolution des migrations internes.

b) Caractéristiques des migrations internes.

Les caractéristiques des migrations internes seront analysées essentiellement à partir des données de l'enquête sur les mouvements migratoires de 1974-1975. Les données sur les migrations des recensements de 1975 et de 1985 viendront en complément, surtout pour permettre de voir s'il y a eu d'éventuelles modifications dans les caractéristiques des migrations ou des migrants.

Cette étude des caractéristiques des migrations va cependant se limiter volontairement aux caractéristiques de l'âge et du sexe que nous pensons être les plus importantes à considérer parce qu'ils indiquent les personnes qui sont impliquées dans les migrations.

Le tableau N°06 ci-après, présente les rapports de masculinité de certains flux migratoires internes qui ont eu lieu entre 1969-1973, effectuée par la population âgée de 5 ans et plus au moment de l'enquête.

Tableau N°06 : Rapports de masculinité pour certains flux migratoires 1969-1973, population âgée de 5 ans et plus au moment de l'enquête.

ORIGINE	Destination				Ensble	
	Zone urbaine	Zone rurale				
		Ens.de la zone	Zone rurale mossi	Zone rurale de l'Ouest		
Zone urbaine	124,3	118,4	144,4	94,2	120,9	
Zone rurale Ens.de la zone	126,6	76,6	49,5	82,2	88,4	
Zone rurale mossi	136,6	81,3	52,4	96,0	95,2	
Zone rurale de l'Ouest	105,6	67,3	31,0	71,4	76,2	
Ensemble	125,9	83,5	68,4	83,9	95,2	

Source: Les migrations voltaïques, Tome I Importance et ambivalence de la migration voltaïque.
Sidiki COULIBALY, Joël GREGORY et Victor PICHE.

Les donnés du tableau N°06 ci-dessus montrent que d'une manière générale, il y a une prédominance des migrations internes féminines sur les migrations internes masculines. Cependant, cette prédominance féminine s'observe exclusivement au niveau des migrations ruraux-ruraux. Cette situation pourrait s'expliquer en partie par les mariages des femmes qui les amènent souvent à changer de lieu de résidence. On pourrait aussi penser que cela résulte de la plus forte attraction des zones urbaines sur les migrations masculines d'origine rurale. On observe en effet un rapport de masculinité de 126,6 hommes contre 100 femmes dans les migrations rural-urbain. On note même que dans les migrations zone rurale mossi-zone urbaine le rapport est de 136,6 hommes contre 100 femmes; ce qui confirme bien la nette préférence des migrations masculines d'origine rurale pour les zones urbaines.

Les données montrent également que les migrations urbaines-urbaines et urbaines-rurales sont à dominance masculine. En particulier les migrations masculines zone urbaine-zone rurale mossi sont très prépondérantes avec un rapport de masculinité de 144,4 hommes pour 100 femmes. Ce qui pourrait s'expliquer par l'importance des migrations de retour masculines.

La décomposition des migrations internes par groupes d'âge présentée dans le tableau N°07 ci-dessous montre l'importance très marquée du groupe d'âge 15-29 ans dans les flux internes et ceci, quelque soit la zone d'origine. Il est suivi par le groupe d'âge 5-

14 ans dont on peut penser que l'importance numérique des migrations résulte de l'effet conjugué des migrations familiales, des migrations scolaires et du mouvement des enfants confiés à d'autres parents.

Tableau N°07 : Matrice des flux migratoires internes 1969-1973 par groupe d'âge, sexes réunis.

ORIGINE	D E S T I N A T I O N		
	Zone urbaine	Zone rurale	Ensemble
Zone urbaine			
5-14	6 372	8 666	15 038
15-29	11 077	10 535	21 612
30-44	4 023	6 487	10 510
45 et plus	890	2 617	3 507
Total	22 362	28 305	50 667
Zone rurale			
5-14	10 168	34 079	44 247
15-29	24 323	48 915	73 238
30-44	8 655	20 898	29 553
45 et plus	3 022	11 350	14 372
Total	46 168	115 242	161 410
Ensemble			
5-14	16 540	42 745	59 285
15-29	35 400	59 450	94 850
30-44	12 678	27 385	40 063
45 et plus	3 912	13 967	17 879
TOTAL	68 530	143 547	212 077

Source: Les migrations voltaïques Tome I. Importance et ambivalence de la migration voltaïque.
Sidiki COULIBALY, Joël GREGORY et Victor PICHE.

223 Les migrations internationales.

a) Niveaux et tendances des migrations internationales.

1) L'enquête sur les émigrations de 1960-61.

L'importance des migrations internationales n'est plus à démontrer. Plusieurs études ont montré qu'elles remontent à l'époque coloniale et qu'elles se sont dirigées essentiellement vers le Ghana et la Côte-d'Ivoire.

Le tableau N°08 ci-après donne l'évolution des émigrations par pays de destination selon la période de départ (Pour plus de détails, cf. Annexe III, Tableau I).

Tableau N°08 : Répartition des émigrations par pays de destination d'après la période de départ (chiffres absolus).

Période de départ et avant \pt Dest.\	1923	1924-1932	1933-1939	1940-1945	1946-1950	1951-1955	1956-1960	ND	Total des émigrations	% des émigrations
C-I	310	1480	4100	8750	10020	21280	33960	210	80110	49,0
Ghana	930	3450	3910	5210	7810	12630	15470	700	50110	30,6
Mali	130	500	690	1580	610	170	350	--	4030	2,5
Sénégal	530	920	750	1010	910	290	420	--	4830	2,9
Autres pays africains	1570	3170	2840	2040	970	640	950	--	12180	7,4
France	1130	2700	3620	1710	410	250	100	--	9920	6,0
Autres pays non af	150	450	500	280	450	410	100	--	2340	1,4
ND	10	--	50	50	80	50	50	80	370	0,2
TOTAL	4770	12670	16640	20630	21260	35720	51400	990	163890	100

Source: Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta 1960-1961.

Les émigrations, INSEE.

Le tableau N°08 laisse apparaître que 49% des émigrations se sont dirigées vers la Côte-d'Ivoire contre 30,6% pour le Ghana. Cependant, avant 1933, les émigrations en direction de la Côte-d'Ivoire étaient très faibles par rapport à celles qui s'orientaient vers le Ghana. Mais à partir de 1933, les émigrations en direction de la Côte-d'Ivoire n'ont cessé d'augmenter de manière importante et les flux à destination de la Côte-d'Ivoire l'ont finalement emporté sur ceux à destination du Ghana. Cette situation a été favorisée par le rattachement de la plus grande partie du Burkina à la Côte-d'Ivoire en 1932 et aussi par l'intensification des réquisitions administratives de main-d'œuvre pour la mise en valeur de la Côte-d'Ivoire. De plus, durant la période 1940-1945 qui correspond à la période de la guerre mondiale, la fermeture de la frontière va freiner les flux vers le Ghana et accentuer par contre ceux en direction de la Côte-d'Ivoire.

Les autres pays africains et la France ont constitué la troisième destination des émigrations burkinabè. Ces émigrations qui étaient essentiellement le fait des recrutements militaires ont commencé à diminuer à partir des années 1940, et même à cesser complètement.

2) L'enquête nationale sur les mouvements migratoires de 1974-75

Cette enquête a mis en évidence entre autres, l'importance des migrations internationales au Burkina Faso au cours de la période 1969-1973. Les courants migratoires qui se sont développés entre le Burkina et l'étranger au cours de cette période sont présentés dans la matrice générale présentée au tableau II de l'annexe III.

Les données de ce tableau montrent qu'au cours de la période 1969-1973, on a enregistré environ 336022 flux migratoires dirigés vers l'étranger soit en moyenne 67400 flux par an. Parmi les 336022 flux migratoires dirigés vers l'étranger 324753 proviennent des zones rurales du Burkina, ce qui représente 96,6%

Il importe de remarquer que la zone rurale mossi fournit à elle seule 217576 flux migratoires orientés vers l'étranger soit 64,7%. La zone rurale de l'Ouest du Burkina ne fournit que 28% des flux en direction de l'étranger.

Quant aux flux migratoires en provenance des zones urbaines et dirigés vers l'étranger, ils ne représentent que 3,3% du total des flux orientés vers l'étranger. On constate que les principaux foyers d'émigration vers l'étranger sont les zones rurales du Burkina, et plus particulièrement les zones rurales mossi. Les données montrent aussi que les flux migratoires en direction de l'étranger sont orientés principalement sur la Côte-d'Ivoire. En effet, sur les 336022 flux en direction de l'étranger, 298656 sont dirigés vers la Côte-d'Ivoire, soit 88,9%. Le Ghana constitue le deuxième pays de destination des migrations avec 27724 flux, soit 8,2% des flux migratoires en direction de l'étranger. Les autres pays se partagent 9642 migrations, soit 3,2% du total en direction de l'étranger.

En ce qui concerne les flux de l'étranger vers le Burkina, ils sont certainement dûs au migrations de retour de Burkinabè puisque l'immigration d'étrangers est très faible au Burkina. (Annexe III, tableau III). De tous les flux en provenance de l'étranger les zones rurales reçoivent 90,6%, donc une proportion moindre que ce qu'elles ont donné (96,6%). En particulier, la zone rurale mossi qui avait fourni 64,7% des flux vers l'étranger n'a reçu que 51,8%

. Quant à la zone rurale de l'Ouest, elle a reçu plus de flux en provenance de l'étranger qu'elle n'en a donné (34% contre 28%). On observe que la Côte-d'Ivoire est l'origine la plus importante des flux de l'étranger vers le Burkina puisqu'elle fournit 121784 flux, soit 73%. En outre, ces flux sont dirigés principalement vers la zone rurale mossi (58,4%). La zone rurale ouest ne reçoit que 32% des flux en provenance de la Côte-d'Ivoire.

Les flux migratoires en provenance du Ghana sont relativement faibles (21,6%) et sont également orientés en majorité vers les zones rurales (96,6%) où ils se distribuent presque équitablement entre la zone rurale mossi et la zone rurale de l'Ouest.

Quant aux flux en provenance des autres pays, ils ont pour principale destination les zones urbaines (79,7) et principalement Bobo-Dioulasso (45%).

2) Les recensements de 1975 et de 1985.

Ces deux opérations de collecte donnent une estimation par défaut du nombre de Burkinabè résidant à l'étranger. Le recensement de 1975 estimait les Burkinabè résidant à l'étranger à environ 334715 tandis que le recensement ivoirien de la même année donnait un effectif de 774101 dont 563493 sont nés au Burkina et 210008 nés en Côte-d'Ivoire (1). Notons pour mémoire que le recensement ghanéen de 1970 avait dénombré 159294 citoyens Burkinabè. Quant au recensement Burkinabè de 1985, il évaluait à 741507 le nombre de Burkinabè à l'étranger, dont 621559 en Côte-d'Ivoire et 119948 dans les autres pays. Une estimation correcte du nombre de Burkinabè résidant hors du pays ne peut être faite qu'à partir des données des recensements effectués dans les pays voisins.

b) Caractéristiques des migrations internationales.

1) L'enquête sur les émigrations de 1960-61.

Comme on l'a déjà indiqué dans le paragraphe portant sur la méthodologie, cette enquête n'a concerné que les hommes de 14 ans et plus. Par conséquent il n'y a pas de données sur les émigrations réparties par sexe. Cependant, la répartition des émigrations masculines par groupe d'âge existe et est présentée au tableau N°09 ci-après.

(1) Données non publiées du recensement ivoirien de 1975 cité par AKA KOUAME, 1983.

Tableau N°09 : Répartition des émigrations masculines d'après l'âge au départ (en %).

AGE AU DEPART	Première émigration	Dernière émigration	Emigration unique	Ensemble
Moins de 15 ans	5,5	--	2,2	2,3
15-19	28,0	8,2	19,9	19,5
20-24	43,6	26,2	32,5	33,0
25-29	14,8	32,8	22,8	23,0
30-34	5,3	17,5	11,0	11,1
35 et plus	2,5	13,1	9,5	9,2
Non déclarés	0,3	2,2	2,1	1,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta 1960-61; Les émigrations.

On note que groupe d'âge 20-24 ans est plus affecté par les émigrations internationales. Il fournit 33% des émigrations contre 23% pour le groupe d'âge 25-29 ans. A eux seuls, ces deux groupes d'âge (20-24 et 25-29 ans) fournissent 56% des émigrations. Les premières émigrations sont effectuées en majorité par les jeunes ayant un âge compris entre 20 et 24 ans. En effet, ils sont responsables de 43,6% des premières émigrations contre 28% pour le groupe d'âge 15-19 ans. En ce qui concerne les dernières émigrations, elles sont essentiellement le fait des personnes du groupe d'âge 20-24 ans (26,2%) et de 25-29 ans (32,8%).

L'âge moyen au départ pour les premières émigrations est d'environ 22 ans contre 28 ans pour les dernières émigrations. Pour les émigrations uniques, l'âge moyen se situe à 25 ans environ.

2) L'enquête sur les mouvements migratoires de 1974-1975.

L'étude des caractéristiques des migrations internationales va aussi se limiter au sexe et à l'âge car, comme nous l'avons précisé précédemment, ils semblent être les variables les plus importantes qui aient un rapport étroit avec la décision de migrer.

Le tableau N°10 ci-dessous présente les rapports de masculinité de certains flux migratoires de la période 1969-1973 avec l'étranger.

Tableau N°10 : Rapports de masculinité de certains flux migratoires 1969-1973, population âgée de 5 ans et plus au moment de l'enquête.

ORIGINE	ETRANGER
ZONE URBAINE	192,5
ZONE RURALE	
Ensemble Zone rurale	442,4
Zone rurale mossi	479,1
Zone rurale de l'Ouest	338,8
ENSEMBLE	427,3

Source: Les émigrations voltaïques, tome I. Importance et ambivalence de la migration voltaïque.
S.COULIBALY, Joël GREGORY et Victor PICHE.

On observe que quelle que soit l'origine des migrations en direction de l'étranger, il y a une prédominance très marquée des migrations masculines. Dans l'ensemble des migrations orientées vers l'étranger, il y a environ 4,3 migrations masculines pour une migration féminine. Ce rapport est cependant plus élevé en ce qui concerne les migrations qui ont pour origine la zone rurale où il s'établit à 4,4 migrations masculines pour une migration féminine. Le déséquilibre entre sexe est davantage plus marqué en ce qui concerne les migrations au départ de la zone rurale mossi.

Le rapport est de 4,8 migrations masculines pour une migration féminine dans cette zone, tandis que dans la zone rurale de l'Ouest, la prédominance masculine est moins prononcée avec environ 3,4 migrations masculines pour une migration féminine.

Les rapports de masculinité des flux migratoires de chaque origine (zone rurale mossi, zone rurale non mossi) en direction de chaque destination (Côte-d'Ivoire, Ghana) sont présentés le tableau I de l'annexe IV.

Selon les données du tableau I de l'annexe IV, les migrations en provenance de la zone rurale mossi et dirigées vers le Ghana résultent beaucoup plus des déplacements des hommes que celles qui sont dirigées vers la Côte-d'Ivoire. En effet, on note qu'il y a environ 15,3 migrations masculines pour une migration féminine dans les flux zone rurale mossi-Ghana, contre 6,5 migrations masculines pour une migration féminine dans les flux zone rurale mossi-Côte-d'Ivoire.

Quant aux migrations qui ont pour origine la zone rurale non mossi, on observe que les migrations masculines sont 4 à 6 fois plus importantes que les migrations féminines. Pour les flux zone rurale non mossi-Côte-d'Ivoire notamment, le rapport est 4,2 migrations masculines pour une migration féminine. Le rapport est par contre d'environ 5,8 migrations masculines contre une migration féminine pour les flux zone rurale non mossi-Ghana.

Les données du tableau II de l'annexe IV concernent les migrations de retour. Il apparaît que dans l'ensemble, les migrations de retour sont à prédominance masculines, mais que l'écart entre le nombre de migrations retour masculines et féminines est moins grand.

Pour les migrations à destination de la zone rurale mossi et provenant de la Côte-d'Ivoire, il y a environ 6,3 migrations masculines pour une migration féminine. Par contre le rapport est de 3,2 migrations masculines pour une migration féminine pour les flux migratoires Ghana-zone rurale mossi alors que dans les flux zone rurale mossi-Ghana le rapport est 15,3 contre 1 au cours de la même période 1969-1973.

Pour les migrations à destination de la zone rurale non mossi, les flux Ghana-zone rurale non mossi comportent plus de migrations masculines (4,1 migrations masculines contre une migration féminine) que les flux Côte-d'Ivoire-zone rurale non mossi (3,1 contre 1).

La répartition des flux migratoires internationaux selon le groupe d'âge est présenté dans le tableau N°11 ci-après.

Tableau N°11: Répartition de certains flux migratoires 1969-73 par groupe d'âge, sexes réunis.

Origine	Etranger	%
Zone urbaine		
5-14	1962	17,4
15-29	6909	61,2
30-44	2075	18,4
45 et plus	340	3,0
Total	11286	100,0
Zone rurale		
5-14	14173	4,4
15-29	219134	67,2
30-44	83295	25,5
45 et plus	9474	2,9
Total	326076	100,0
Ensemble		
5-14	16135	4,8
15-29	226043	67,0
30-44	85370	25,3
45 et plus	9814	2,9
T O T A L	337362	100,0

Source: Les migrations voltaïques, tome I. Importance et ambivalence de la migration voltaïque. Sidiki COULIBALY, Joëe GREGORY et Victor PICHE.

Quel que soit le milieu considéré, on constate que les migrations internationales touchent les couches les plus jeunes de la population. En effet, 67% des flux migratoires à destination de l'étranger sont le fait de personnes dont l'âge est compris entre 15 et 29 ans. La tranche d'âge 30-44 ans fournit environ le quart des flux (25,3%) contre 4,8% pour la tranche d'âge 5-14 ans.

La répartition des flux migratoires par groupe d'âge en zone rurale est pratiquement identique à celle de l'ensemble du pays. Ce qui est normal compte tenu de la prépondérance très marquée des flux zone-rurale-étranger. Cependant, on remarque que même dans les flux zone urbaine-étranger, le groupe d'âge 15-29 ans demeure de loin le plus affecté par les migrations internationales (61%) suivi en deuxième lieu par le groupe d'âge 30-44 ans.

.3) Les recensements de 1975 et de 1985.

Les recensements de 1975 et de 1985 ont fourni des données sur les émigrés répartis par sexe comme l'indique le tableau N°12 ci-dessous.

Tableau N°12 : Rapports de masculinité des émigrés d'après les recensements de 1975 et 1985.

RAPPORT DE MASCULINITE	Recensement 1975	Recensement 1985
	238	227

Les rapports de masculinité consignés dans le tableau N°12 ci-dessus montrent qu'en 1975 comme en 1985, les émigrés de sexe masculin étaient beaucoup plus nombreux que ceux de sexe féminin. Cependant, entre 1975 et 1985, le rapport de masculinité des émigrés a diminué passant de 238 à 227. Cette baisse résulte probablement du développement d'un nouveau type de migrations vers l'étranger: les migrations familiales.

La répartition des émigrés selon l'âge, est donnée dans le tableau N°13 ci-après.

Tableau N°13 : Répartition des émigrés internationaux de 1975 et 1985 selon le groupe d'âge.

DATE	GROUPE D'AGE							TOTAL
	0-9	10-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60 et +	
1975	18,8	17,5	38,6	17,3	5,3	1,5	0,8	100,0
1985	20,3	17,1	36,5	16,9	6,2	1,9	0,7	100,0

L'examen de ce tableau montre que le groupe d'âge 20-29 ans fournit toujours le plus gros contingent des émigrés internationaux. En effet, à lui seul, ce groupe fournit entre 36 et 39% des émigrés. Le groupe d'âge 0-19 ans contribue entre 36 et 38% des émigrés. Ce qui montre qu'environ 70% des émigrés se recrutent parmi les personnes de moins de 30 ans. Il importe de noter que la proportion des émigrés âgés de 0-9 ans s'est légèrement accrue entre 1975 et 1985, passant de 18,8% en 1975 à 20,3% en 1985. On pourrait attribuer cela au fait que l'émigration internationale devient de plus en plus un phénomène familial.

224 Caractéristiques des migrants et des non migrants.

La connaissance des caractéristiques des migrants et des non migrants est importante parce qu'elle éclaire sur l'identité de ceux qui partent et de ceux qui restent. Dans la présente étude, nous allons cependant nous limiter à l'examen de trois caractéristiques essentielles qui sont: le sexe, l'âge et l'ethnie.

Les données qui serviront à l'étude proviennent exclusivement de l'enquête nationale sur les mouvements migratoires de 1974-1975, les autres opérations de collecte n'ayant pas catégorisé de façon aussi précise le statut migratoire.

Avant d'aborder l'étude des caractéristiques des migrants et des non migrants, il importe de rappeler la définition qu'a été adoptée à l'enquête pour chaque statut migratoire. Ainsi, les différents statuts ont été définis comme suit: (S.COULIBALY, J.GREGORY et V.PICHE, 1980).

- Non migrant: tout individu qui a été enquêté dans sa sous-préfecture de naissance et qui n'est jamais sorti pour une durée de trois mois ou plus.
- Migrant de retour: tout individu qui a été enquêté dans sa sous-préfecture de naissance, mais qui en est sorti au moins une fois pour une durée de trois mois ou plus.
- Entrant: tout individu enquêté à un endroit, mais n'ailleurs (dans une autre sous-préfecture) ou à l'étranger.

a) Le sexe.

La répartition des migrants et des non migrants selon le sexe par milieu de résidence est présentée dans le tableau N°14 ci-dessous.

Tableau N°14: Statut migratoire par zone d'enquête et par sexe de la population âgée de 5 ans et plus au moment de l'enquête (1974-1975 en %).

ZONE D'ENQUETE	STATUT MIGRATOIRE			TOTAL
	Non-migrants	Migrants de retour	Entrants	
ZONE URBAINE				
masculin	46,8	61,5	50,6	49,3
féminin	53,2	38,5	49,4	50,7
total	100,0	100,0	100,0	100,0
ZONE RURALE				
masculin	44,0	85,4	34,0	48,1
féminin	56,0	14,6	66,0	51,9
total	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble H-V				
masculin	44,1	84,4	38,8	48,2
féminin	55,9	15,6	61,2	51,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Les migrations voltaïques, tome I, importance et ambivalence de la migration voltaïque; S.COULIBALY, J.GREGORY et V.PICHE.

Les données du tableau N°14 montrent que d'une manière générale, il y a plus de femmes que d'hommes non migrants. Ce qui en d'autres termes signifie que les hommes sont plus affectés par les migrations que les femmes. Cette situation est observée aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale, avec cependant un pourcentage de femmes non migrantes plus élevé en zone rurale qu'en zone urbaine. Ce déséquilibre entre sexes parmi les non migrants laisse présager un certain nombre de problèmes économiques et sociaux car, comme on l'a déjà indiqué, 92,3% des migrations internationales sont le fait de personnes âgées de 15 à 44 ans, donc de personnes économiquement actives. Chez les migrants de retour par contre, les hommes sont largement majoritaires, surtout en zone rurale (85,4% contre seulement 14,6% pour les femmes). Cette prédominance masculine dans les migrations de retour s'explique par "la nature différente des migrations féminines et masculines... Si la femme se déplace principalement pour se marier, elle reviendra chez elle pour les visites familiales, pour un accouchement par exemple. De ce fait, son séjour trop court ne sera pas enregistré comme migration de retour: par contre, si l'homme émigre seul pour travailler temporairement durant certaines saisons, il effectuera plusieurs migrations de retour" (Louise DALLAIRE, 1978).

Concernant les entrants, on remarque une prédominance féminine en zone rurale (66% de femmes contre 34% d'hommes). En zone urbaine par contre, il y a autant d'entrants que d'entrantes. Cette différence entre zone urbaine et rurale peut s'expliquer par des déplacements plus importants des femmes pour se marier en zone rurale.

b) L'âge.

La structure par âge des migrants et des non migrants est donnée dans le tableau N°15 ci-après.

Tableau N°15 : Statut migratoire par zone d'enquête et par groupe d'âge (en %), sexes réunis.

ZONES D'ENQUETE	STATUT MIGRATOIRE			TOTAL
	Non-migrants	Migrants de retour	Entrants	
ZONE URBAINE				
5-14	52,6	15,9	18,5	36,3
15-29	24,8	29,4	39,6	31,2
30-44	12,4	30,0	27,2	19,5
45 et plus	10,2	24,7	14,7	13,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	19,8	32,4	28,2	24,1
ZONE RURALE				
5-14	40,3	2,5	25,9	34,7
15-29	25,5	24,4	25,8	25,4
30-44	15,9	31,9	23,6	18,4
45 et plus	18,3	41,3	24,7	21,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	24,9	41,0	30,8	27,3
Ensemble H-V				
5-14	40,9	3,0	23,8	34,8
15-29	25,5	24,6	29,8	25,8
30-44	15,7	31,7	24,6	18,5
45 et plus	17,9	40,6	21,8	20,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Les migrations voltaïques. Tome I. Importante et ambivalence des migrations voltaïques. S.COULIBALY, J.GREGORY et V.PICHE.

La structure par âge des non migrants se caractérise par leur extrême jeunesse; ce qui laisse deviner l'importance de l'émigration des personnes d'âge adulte. En effet, l'âge moyen des non migrants est d'environ 19,8 ans en milieu urbain et de 24,9 ans en milieu rural. Par contre, la structure par âge des migrants de retour est plus vieille que celle des non migrants. L'âge moyen des migrants de retour est d'environ 32,4 ans en milieu urbain et de 41 ans en milieu rural. L'écart très important entre les âges moyens des migrants de retour du milieu urbain et du milieu rural s'explique par la faible proportion des migrants de retour âgés de 5 à 14 ans et la proportion élevée de ceux âgés de 45 ans et plus dans le milieu rural.

Chez les entrants, leur structure par âge est plus vieille en milieu rural qu'en milieu urbain et s'explique par une immigration d'enfants de 5 à 14 ans relativement plus importante en milieu urbain où il y a plus d'équipements scolaires.

c) L'ethnie.

D'une manière générale, au Burkina Faso, chaque ethnie s'identifie à une portion bien précise du territoire où elle est plus concentrée. Chaque ethnie possède aussi une structure sociale et un système de valeurs socio-économique et culturelle qui lui sont propres. A ces paysages socio-culturels parfois très différents vient s'ajouter le fait que durant la période coloniale, certaines ethnies ont plus subi les exactions de l'administration coloniale que d'autres.

Enfin, des conditions de vie particulièrement rudes sont imposées à certaines ethnies par les rigueurs du milieu physique. Au départ, tous ces facteurs se sont conjugués pour déterminer les propensions à migrer de chaque groupe ethnique. Aujourd'hui certains pensent que certaines ethnies se sont installées dans la migration et qu'elle est devenue une valeur sociale désormais intégrée à l'ensemble du système des valeurs.

Le tableau I, annexe I présente l'importance relative de chaque ethnie dans chaque statut migratoire selon la zone d'enquête.

Pour mesurer la mobilité des ethnies, nous allons considérer les pourcentages des non migrants. Plus ce pourcentage est faible, plus la mobilité de la population est grande. Ainsi, l'examen des données du tableau I annexe V montre que l'ensemble du Burkina, les ethnies regroupées dans la catégorie "autres" sont les plus mobiles. Elles sont suivies par les mossi et les Gourounsi. Les Dagari et les Lobi viennent en troisième position dans ce

classement, ethnies qui est à cheval sur les frontières du Burkina Faso, de la Côte-d'Ivoire et du Ghana. Parmi les ethnies les moins mobiles, on note les Gourmantché et les Bobo. Les autres ethnies ont une mobilité moyenne se situant entre les deux extrêmes ci-dessus indiqués.

Si l'on considère la zone rurale, on constate le même classement des ethnies par ordre de mobilité décroissante. En zone urbaine par contre, le classement observé au niveau national est bouleversé. Les ethnies classées dans la catégorie "autres" occupent toujours le premier rang, mais suivies cette fois ci par les Gourounsi et les Dagari-Lobi. On retrouve encore les ethnies telles que les Mandé et les Peulh dans la moyenne. Quant aux mossi, ils occupent cette fois le sixième rang et les Bobo et Gourmantché demeurent toujours les plus stationnaires.

3 LES CAUSES DES MIGRATIONS.

31 Les flux

311 Les flux internationaux

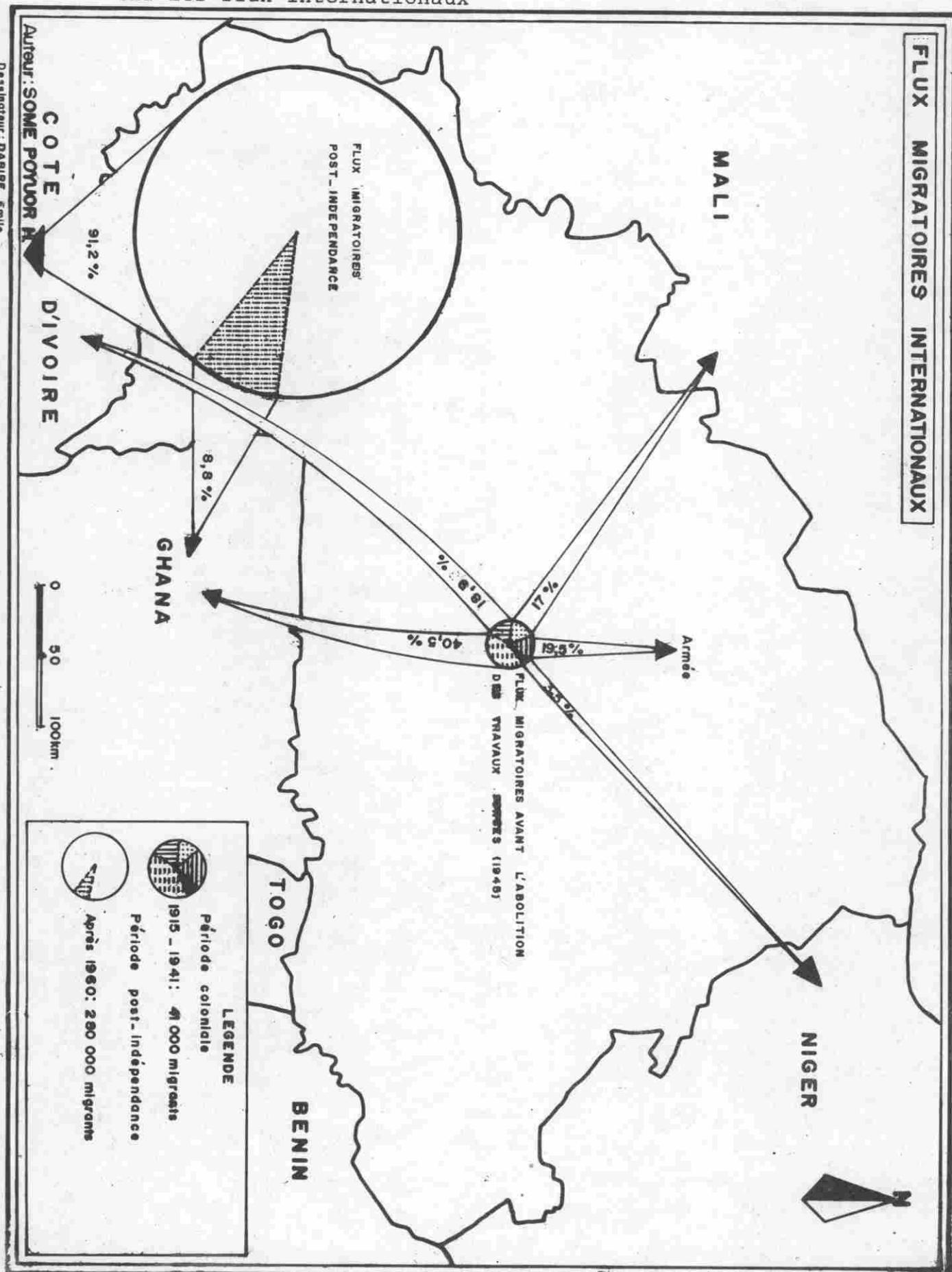


Figure N°3

"L'émigration est la conséquence naturelle de toutes les charges de notre occupation" (archives coloniales citée par O. de SARDAN).

La démarche suivie par joël W GREGORY, Denis D CORDELL et Victor PICHE nous a parue particulièrement digne d'intérêt: elle propose une approche en quatre périodes allant de 1900 à 1973 et qui tient compte des changements politiques et de leur impact sur le phénomène migratoire.

La 1ère (1900-1931) est marquée par des migrations administratives: autrement dit, les populations se déplaçaient contraintes et forcées pour fournir la main-d'œuvre sur les chantiers ouverts dans toutes les colonies françaises. Ces déplacements organisées engendrèrent aussi la "fuite" comme forme importante de résistance aux pressions administratives et comme principal motif de migration essentiellement orientée vers la Gold Coast (Ghana).

Au cours de la période suivante (1932-1946) la Côte-d'Ivoire émerge comme principale destination des migrants sous l'effet d'une contrainte renforcée. La Côte-d'Ivoire tire un avantage certain de la suppression de la Haute-Volta en 1932. Par ailleurs, l'arrivée du rail à Bobo-Dioulasso en 1924, facilite le transfert de main-d'œuvre.

Les années 1930 voient l'entrée en vigueur de la politique de colonisation agricole avec la création de villages de cultures pour peupler les zones vides autour de Bouaflé en Côte-d'Ivoire. Un décret du 11 Août 1933 créa cinq villages dont quatre aux noms très révélateurs de l'origine des habitants: Koudougou, Garango, Tenkodogo, Koupéla.

La colonisation de la vallée du fleuve Niger fait partie des grands projets dont la réalisation a reposé essentiellement sur le transfert de la main-d'œuvre dont celle du Yatenga.

La fuite vers le Ghana continue d'être un motif important des migrations.

Les deux dernières périodes (1947-1959) et (1960-1973) sont riches en évènements porteurs de nouvelles stratégies dans l'exploitation de la main-d'œuvre:

- la deuxième guerre mondiale qui offrait le prétexte à l'instauration de mesures d'exception en Afrique à pris fin
- la loi Houphouet-Boigny en 1945 abolit les travaux forcés

le territoire de la Haute-Volta reconstitué en 1947 accède à l'indépendance en 1960.

Quelles conséquences en découlent-elles sur les mouvements migratoires?

Le Ghana indépendant exerce moins d'attrait sur les migrants voltaïques. La Côte-d'Ivoire canalyse la quasi-totalité des flux extérieurs que même l'indépendance de la Haute-Volta ne réussit à infléchir. Mais ce qui frappe le plus, ce sont les évènements consécutifs à la fin des politiques de recrutement forcé de main-d'oeuvre. Selon S.COULIBALY (1984), la fin des mesures de coercition a été paradoxalement un important facteur dans l'augmentation de l'effectif de la main-d'oeuvre. Le paradoxe n'est qu'en fait apparent car les planteurs avaient minitieusement élaboré une stratégie de substitution. Avec la bénédiction de coloniale, ils créèrent le SIAMO en 1951.

L'action du syndicat comportait deux volets: le quadrillage du territoire par des bureaux de recrutement d'une part et de l'autre, la mise en oeuvre de mesures incitatives judicieusement étudiées.

Le SIAMO a en effet, poursuivi les recrutements de main-d'oeuvre en Haute-Volta jusqu'en 1960 où ses activités furent interdites. Il s'appuyait sur une organisation couvrant tout le territoire:

- 2 centres de recrutement et d'acheminement: Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, chargés d'établir les contrats et les livrets de Caisse d'Epargne.
- 5 centres d'hébergement et de transit: Ouahigouya, Tenkodogo, Koudougou, Diébougou, Kaya pour informer et établir les pièces d'Etat Civil.
- 10 centres de renseignement et de surveillance: Banfora, Batié, Kampti, Ouessa, Léo, Pô, Zabré, Gaoua, Bittou, et Sanga qui orientent les migrants vers les centres de recrutement.

Les mesures incitatives qui surprennent par le sursaut de générosité des planteurs ont été en fait dictées par la crainte de la concurrence du Ghana:

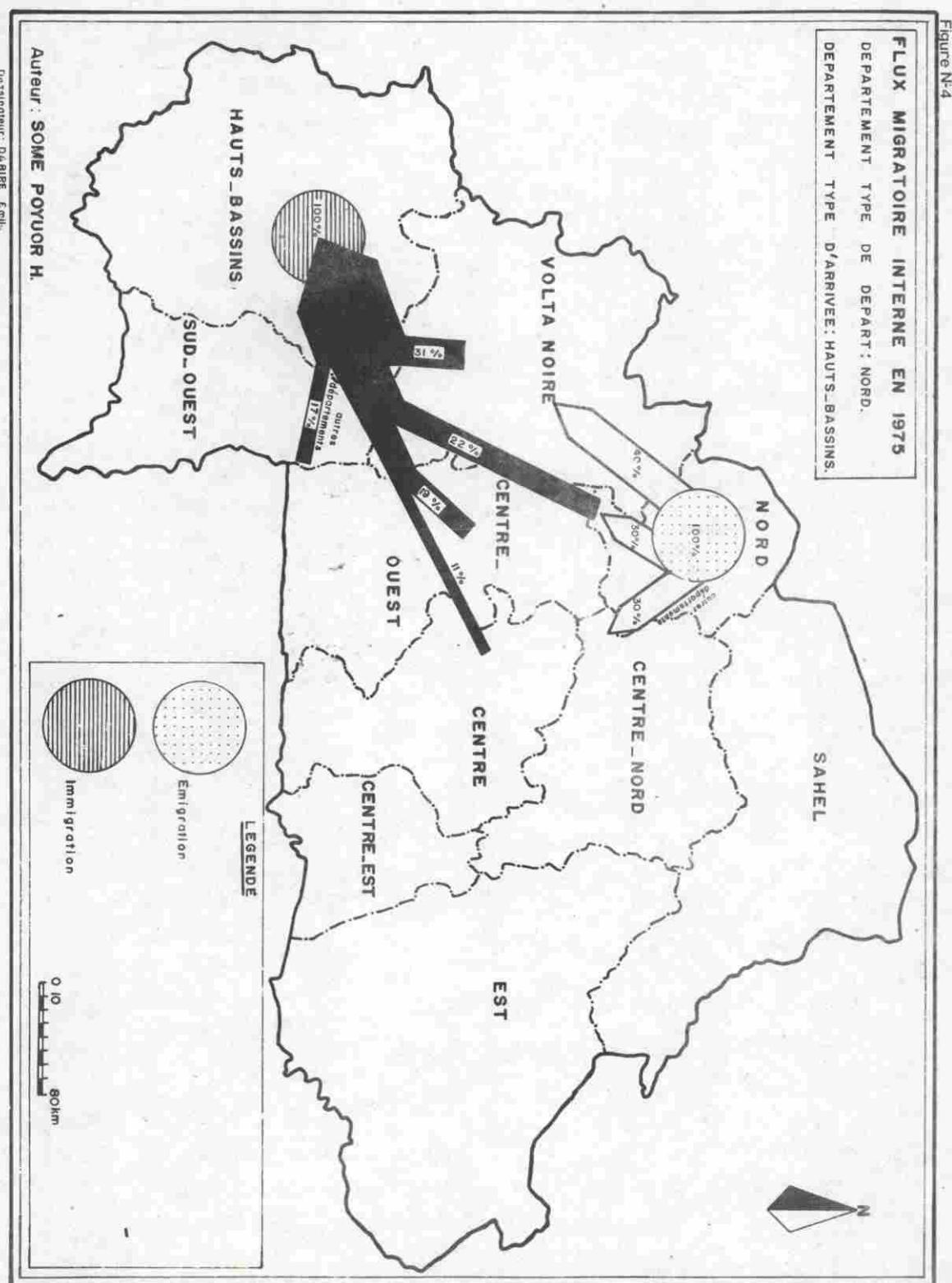
- le salaire journalier minimum passe de 2 à 25 ou 40 F selon le lieu.
- le transport par le chemin de fer est gratuit (autrement dit remboursé par les planteurs) lorsque le migrant se rend en Côte-d'Ivoire.

Ceux qui retournent chez eux après un séjour dans les plantations paient un demi-tarif.

- des structures coopératives ont été créées à l'intention des travailleurs.
 - enfin, les soins médicaux sont gratuits.

Les conditions de travail sont identiques sinon meilleures que celles offertes en Gold Coast.

312 Les flux internes.



**DENSITE DE LA POPULATION PAR PROVINCE
AU BURKINA FASO EN 1985**

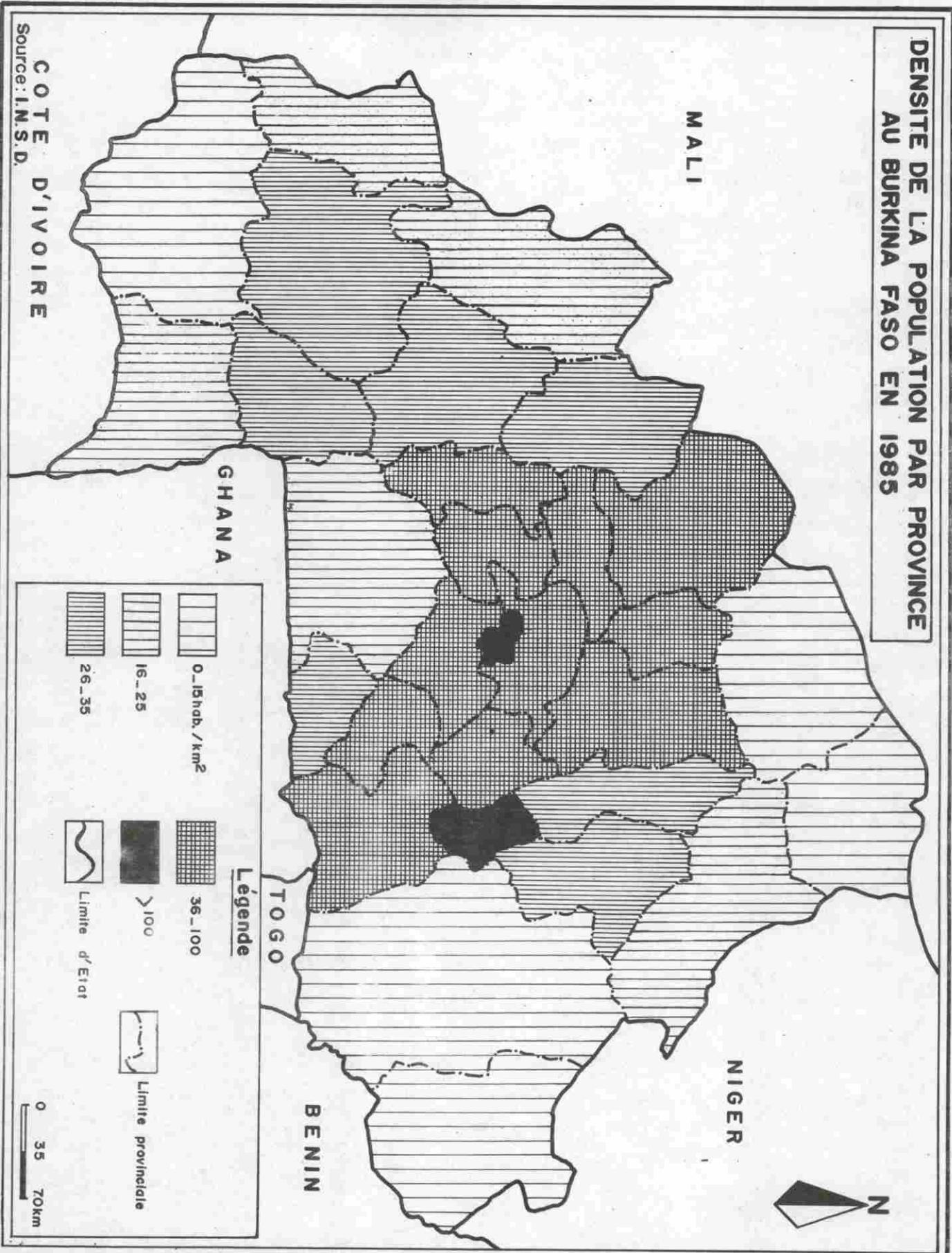
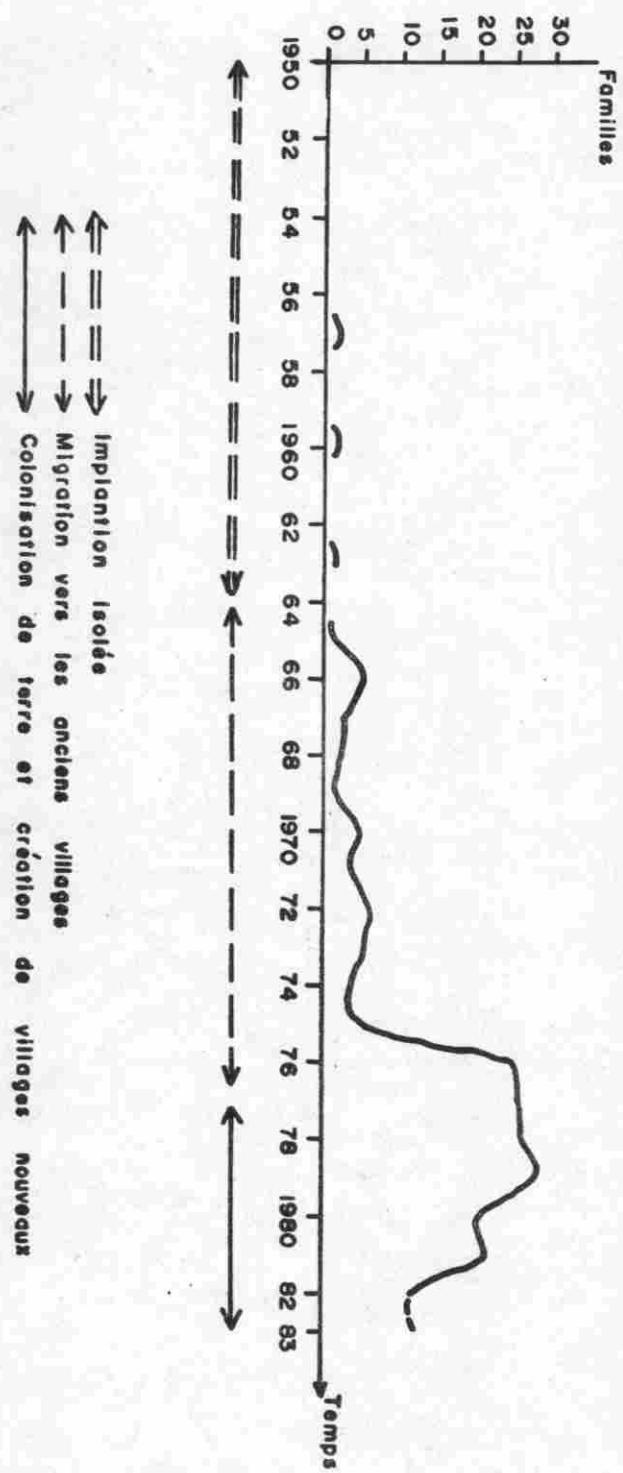


Figure N-6

REPARTITION DE 200 FAMILLES MOSSI INSTALLEES DANS LE VILLAGE DE SAMANDENI



← → Implantation isolée
← → Migration vers les anciens villages
↔ Colonisation de terre et création de villages nouveaux

Comment ont évolué les déplacements à l'intérieur du pays au cours des quatre périodes?

Le constat ne souffre d'aucune équivoque: nette faiblesse des migrations et du volume des migrants par rapport aux départs vers l'extérieur. Les analyses lient la situation à l'absence du capitalisme, ni dans les centres urbains qui sortent à peine de terre, encore moins ailleurs. Tout semblait indiquer que l'amplification des mouvements dépendra de la croissance urbaine. On y reviendra plus loin.

Une remarque cependant: les études et les enquêtes de fond sur les migrations, autant que nous le sachions, se sont déroulées au début des années 1960 avant même le premier recensement général de la population intervenu en décembre 1975. Si sur les migrations internationales les analyses ne sont pas démenties dans les grandes lignes, les mouvements internes eux ont connu un développement exceptionnel surtout dans les années 1980.

La carte de l'occupation du sol (SAVONNET, 1968) établie à partir des données de base de l'enquête-sondage de 1960-61 mit en évidence des distorsions entre les concentrations humaines et les ressources naturelles. Des zones désertes ou faiblement peuplées (pays gourmantché, plaine de Sidéradougou avec des densités de 0 à 5 habitants au km) s'opposent aux fortes densités (50 à 120 habitants au km) du plateau mossi qui abrite près de 60 % de la population du pays sur environ un quart du territoire national.

Parmi les zones vides, les vallées des volta ont longtemps été évitées pour cause d'onchocercose ou cécité des rivières.

Comme pour corriger ce déséquilibre, la population glisse des zones surchargées et/ou épuisées vers les terres "neuves", soit de façon organisée (AVV, périmètre rizicole de la vallée du Kou), soit plus massivement de façon spontanée. Toutes les provinces du plateau mossi ont un solde migratoire négatif, si l'on excepte bien entendu le Kadiogo qui abrite Ouagadougou. Les plus touchées par la dégradation des écosystèmes (Yatenga, Passoré) fournissent les plus forts contingents de migrants intérieurs. Les flux s'orientent tous azimuts avec cependant des préférences marquées pour certaines provinces d'accueil (le Houet et la Sissili).

Les migrations de colonisation agricoles des vallées selon les enquêtes de CLANET et SOME (1983) ont connu trois périodes successives. (Voir figure n°)

1950-1964: marquée par des mouvements sporadiques de familles isolées.

1965-1975: instauration d'un courant migratoire continu de quelques 2 à 3 familles par an.

1976 et après: la courbe s'emballe, traduisant une véritable ruée vers les "terres neuves".

Arrivée massive et soutenue plusieurs années consécutives. La sécheresse des années 1972-1973 y est pour quelque chose, mais d'une manière générale, la fin des années 1970 et début des années 1980 ont été marqués par d'importants mouvements internes partout dans le pays avec une amplitude variable. Le vieillissement des anciens terroirs alliés à la pression démographique expliquent aussi l'ampleur des mouvements.

32 Les causes des migrations

321 La propagande pour l'émigration.

a) Une colonie économiquement "peu rentable" et non viable.

" Et ceux qui de montée en montée vers le Nord, avaient raté la chance à Agboville avec le bois, à Dimbokro avec le cacao, à Bouaké avec le caoutchouc et le coton, la cherchaient ou l'attendaient à Bobo-Dioulasso où elle s'appelait karité ou arachide" (R. DELAVIGNETTE, 1930).

Cet extrait en dit long sur la conception capitaliste de la non viabilité. Dans le contexte d'une économie totalement extravertie, n'est pas viable le territoire qui pour des raisons de contraintes d'ordre naturel n'offre rien ou presque qui ait une valeur marchande conséquente. On a cru pouvoir ouvrir, avec l'arrivée du chemin de fer à Bobo-Dioulasso, un autre bassin arachidier capable de concurrencer ceux du Niger voire du Sénégal.

L'"arachide trop" selon le mot de R. DELAVIGNETTE, a mobilisé et fait travailler les populations au delà du supportable. En effet, contrairement à ce qui se passe sur la Côte, il n'y a pas eu de plantations d'arachide. On distribuait les semences aux unités domestiques et on attendait la récolte. Malgré tout, la production du territoire n'atteindra pas le niveau escompté.

Quant au karité, produit exclusivement de cueillette, les prévisions sur les récoltes demeurent très aléatoires. On remarquera pas sur la liste des potentialités voltaïques.

C'est donc sur ce constat que le verdict a été prononcé.

La Haute-Volta n'est pas pauvre qu'en produits susceptibles d'être exportés, les conditions de survie n'y sont pas toujours garanties. Famines et disettes se succèdent, 1914, 1926, 1930-1931, 1972-1973 ... provoquées soit par des cycles de sécheresses, soit par des invasions acridiennes. Certaines régions fortement peuplées, celle du Yatenga en l'occurrence, présentaient déjà dans les années 1910 des signes de surcharge humaine, de "saturation" économique. Des documents d'archives de 1912 (Marschall, 1982) font état de réclamations touchant l'étendue ou la délimitation des champs de brousse. Les taux d'occupation du sol dans le centre

Yatenga se situaient entre 55 et 61 % dans les années 1950 (Marschall, 1982). Selon le même observateur, "depuis les années 1920, le paysannat mossi a été convaincu que l'émigration était la seule solution à ses difficultés économiques et qu'il n'y avait pas d'avenir possible dans son pays".

b) Les mesures incitatives et les politiques discriminatoires.

L'exportation de la main-d'œuvre, intériorisée, puis reproduite par la population comme l'unique voie de salut, a été savamment inculquée et soutenue par une propagande appropriée.

Les autorités locales, chefs de village et de canton ont été impliqués dans l'organisation de l'émigration de leurs administrés. Ce qui a fait parlé d'une communauté d'intérêt entre l'aristocratie mossi et l'administration coloniale. Les chefs de village et les chefs de canton du cercle de Ouahigouya touchaient chacun 5F par recru (Marschall, 1973). Ils ont été félicités par l'administration pour la "bonne volonté, l'excellent esprit et le zèle" dans les recrutements. Ce qui en dit long.

La politique coloniale a été par ailleurs, particulièrement discriminatoire et contraignante à l'égard de la Haute-Volta.

Les astreintes aux obligations administratives: portages, impôt, ravitaillement de troupes, ont été jusqu'en 1920 au moins, plus strictes et sévères en Haute-Volta qu'en Côte-d'Ivoire (M.FIELLOUX, 1976).

Le salaire journalier dans les deux colonies variait du simple (Haute-Volta) au sextuple (Côte-d'Ivoire) soit respectivement 1,5 et 9 FCFA.

Jusque dans les productions vivrières on a cherché à privilégier la Côte-d'Ivoire (pays Koulanko) par rapport à la Haute-Volta (pays Lobi). Les archives en attestent.

"Les Koulanko travaillent juste pour se nourrir; les Dioula se contentent d'acheter; les Lobi sont les seuls cultivateurs du pays possédant et produisant les ressources permettant aux autres de vivre". (Archive nationale de C.I citée par J.L.BOUTILLIER, 1985).

" Le développement économique sera fonction de l'augmentation des agriculteurs Lobi" (Archive du Poste de Bouna citée par J.L.BOUTILLIER, 1985).

En comparaison avec le Soudan français (Mali) les voltaïques se sentaient également brimés. Cet extrait en fait foi. " Quelques ressortissants des villages situés en bordure de la frontière du cercle de Bandiagara ont passé de l'autre côté... sous le seul prétexte que dans cette dernière circonscription l'indigène était laissé tranquille du point de vue des diverses corvées administratives" (Rapport annuel cité par J.M. Marscall, 1873).

Pauvre en potentialités économiques mais riche de ses hommes, la Haute-Volta dans la division coloniale du travail devait fournir la main-d'œuvre. Entre 1924 et 1941 (Marschall, 1973) le seul cercle de Ouahigouya a alimenté de sa population 12 chantiers publics et privés à travers l'A.O.F., notamment les pays qui ont bénéficié de sa suppression (Côte-d'Ivoire, Mali, Niger) mais aussi le Sénégal.

322 La société et les migrations de travail.

a) "La fuite".

Elle se situe dans le temps, entre le début de la politique de mise en valeur des colonies et la fin des travaux forcés, période des migrations administratives: ou on se soumet (travaux forcés) ou on s'y soustrait en quittant le village (fuite). Les travaux forcés, les recrutements militaires, les mutations de fonctionnaires constituaient plus de 60 % des motifs de déplacement à l'intérieur des colonies françaises jusqu'en 1946 (COULIBALY, 1974).

La fuite caractérise d'une manière générale les mouvements clandestins de ressortissants des territoires français vers la colonie anglaise de la Gold Coast. L'administration coloniale française l'a perçue comme une manière de se soustraire aux corvées et aux réquisitions. Les documents d'archives disent qu'entre 1910 et 1930, la "fuite" a été le principal motif qui expliquait la migration en Gold Coast. Cette mention apparaît dans les archives de 1918 mais ne revient plus ou pas du tout dans la mémoire des anciens migrants lors de l'enquête nationale sur les mouvements migratoires en Haute-Volta de 1974-1975.

Est-il possible que la mémoire collective ait tout oublié? Il y a vraisemblablement une différence d'interprétation des faits et une ambiguïté dans la politique coloniale française, qui du reste, n'a pas utilisé la force pour fermer la route du Ghana. Pourquoi les anciens migrants estiment-ils qu'ils n'avaient pas fui?

Les charges fiscales augmentaient sans cesse, alors que portage, prestations, recrutements désorganisaient les bases mêmes de la production. La migration en Gold Coast avait comme but essentiel la recherche de l'argent pour payer l'impôt. Par ailleurs, les plantations de la Gold Coast offraient des emplois relativement mieux rémunérés. Le salaire mensuel s'élevait à 270F contre 39F en Côte-d'Ivoire et il n'y avait pas d'impôt jusqu'en 1936 (Marschall, 1980).

La "fuite", forme importante de résistance est devenue partie intégrante des stratégies de survie des ménages.

" La reproduction économique et sociale des collectivités rurales dépendait en grande partie du travail saisonnier... Les migrants "subventionnaient" l'économie villageoise par l'envoi d'argent mais aussi par leur absence" (O. de SARDAN, 1980).

b) La prédominance des motifs économiques.

Toutes les enquêtes réalisées dans les années 1970 par l'ORSTOM ou l'INSD concluent à la prédominance du motif économique parmi les causes des départs. La recherche du travail rémunéré vient très largement en tête: 65 % des absences en 1961, 80 % en 1973 selon l'ORSTOM.

Les analyses isolent le besoin d'argent comme motif de déplacement distinct de la recherche de travail parce qu'il a été exprimé ainsi par les migrants. En effet, la monnaie n'a pas seulement modifié les échanges traditionnels à caractère socio-économique; elle a développé un esprit de consommateur qui en entretient la demande. Les rapports sociaux eux-mêmes se trouvent plus ou moins conditionnés par la monétarisation. L'argent en devient un puissant catalyseur, plus facile à utiliser et dont les effets sont immédiats.

Les autres mobiles d'absence des actifs se répartissent entre les échanges familiaux, la santé, l'éducation, le manque de terres de cultures, etc...

Les motifs économiques ont pris de l'ampleur de façon régulière et progressive dans les migrations depuis 1924. Ils supplantent les travaux forcés et l'armée à partir des années 1946-1950 (COULIBALY, 1974).

L'indépendance du Burkina ne change pas les traits fondamentaux de la migration. Selon les opinions des migrants, les causes fondamentales demeurent: il n'y a toujours pas de travail et d'argent au Burkina Faso. Les enquêtes ORSTOM notent au contraire une accélération des départs à la fin du régime de Maurice YAMEOGO (1960-1965).

Les explications qu'en donnent les conclusions de l'enquête vont de la politique d'austérité instaurée en 1966 la "garangose" (1) à la démobilisation idéologique des collectivités rurales lassées par des échecs répétés des tentatives de développement de l'agriculture.

c) Les migrants et leurs comportements.

Les causes touchent l'ensemble de la société mais les couches de la population répondent d'avantage à telle ou telle cause.

"Les uns sont partis pour une raison, les autres pour une autre raison, et les plus nombreux parce que c'est devenu une habitude" (Colonna 1945 cité par O. de SARDAN, 1980).

1) Les femmes et les enfants.

Des femmes ont été réquisitionnées pendant les travaux forcés comme porteuses et surtout comme cuisinières pour préparer les repas des ouvriers sur les grands chantiers. Leur nombre apparaît très rarement dans les statistiques.

On les prend en compte dans les analyses des migrations de travail mais encore comme des éléments passifs, qui ne participent pas à la prise de décision: elles accompagnent ceux qui prennent les initiatives; autrement dit, ce sont des personnes à charge non impliquées directement dans la recherche du travail.

Les motifs de déplacement* des femmes sont essentiellement d'ordre socio-culturel, que les mouvements les conduisent à l'extérieur ou se limitent à l'intérieur du Burkina.

Les Burkinabè implantés en Côte-d'Ivoire renvoient leurs filles au pays dès qu'elles atteignent l'âge du mariage (enquête ORSTOM en pays Lobi, 1979).

Les échanges matrimoniaux grossissent par contre le volume des migrations internes, notamment les flux entre circonscriptions administratives occupées par le même groupe ethnique.

Les échanges sont par contre faibles entre groupes socio-culturels différents à cause des barrières sociologiques et/ou religieuses. Elle est donc difficile l'intégration des migrants par les alliances matrimoniales quelle que soit la destination. Mais si elle n'apparaît pas comme acteur principal, la femme est indirectement un puissant facteur d'incitation à la migration des hommes. Les motifs fréquemment invoqués ont un rapport avec la dot vu la considération sociale pour mieux paraître aux yeux des jeunes filles. Leurs chansons ne véhiculent-elles pas des quolibets ou des louanges à l'adresse des jeunes gens selon qu'ils sont non-migrants ou migrants (J.M.KOLHER, 1971).

Encore mieux que les femmes, les enfants migrants ont fait l'objet d'enquêtes et d'études spécifiques approfondies. Combien sont-ils par rapport aux migrants adultes? Combien sont nés au Burkina ou en migration? Des questions sans réponse!

Pour en donner une idée très approximative, la Côte-d'Ivoire a recensé en 1976, 726000 Burkinabè dont 205000 nés sur place. Beaucoup de ménages de migrants font souche en Côte-d'Ivoire lorsqu'ils ont un emploi relativement stable et que la famille s'agrandit. Mais très vite d'autres problèmes surgissent.

La Côte-d'Ivoire, jusqu'à preuve de contraire, assurait indistinctement la scolarité des enfants durant les cycles de l'école élémentaire et secondaire, en accordant même des allocations aux plus méritants des enfants de migrants. Mais après le cycle secondaire les enfants découvrent brutalement leur statut de fils d'immigrés. Ou bien les parents paient les études supérieures (combien le peuvent-ils) ou, comme c'est le cas de la quasi totalité des titulaires du baccalauréat, ils regagnent le Burkina. L'université de Ouagadougou accueille de plus en plus ces Burkinabè aux "accents fortement ivoiriens". Les coûts élevés des frais de scolarité en Côte-d'Ivoire amènent certains migrants à confier leurs enfants pour l'année scolaire à des parents au Burkina. On a même assisté à une sorte de migration à rebours: de nombreux ivoiriens toutes catégories sociales confondues, venant faire inscrire leurs enfants dans les établissements secondaires du Burkina.

En résumé, les femmes n'ont pas encore pris l'habitude de partir seules soit que la pression sociale est encore très forte, par manque d'initiative, mais surtout parce que les possibilités d'emplois sont limitées. Cependant il y a quelques exceptions qui pourraient augurer un changement de mentalités et de comportements: mouvements saisonniers des "bonnes" serveuses de bar malheureusement très vite assimilées au milieu de la prostitution.

Quant aux enfants migrants à l'intérieur comme à l'extérieur du Burkina dans quelles conditions ont-ils ou pas accès à l'éducation dans leurs zones d'accueil? Ces interrogations indiquent plus des vides à combler par des études et des enquêtes appropriées qu'elles n'appellent de réponses immédiates.

2) Les hommes.

Ils sont tous potentiellement candidats à toutes les formes de migrations et se déplacent pour des motifs essentiellement économiques. Ceux qui y renoncent le font sous une pression morale; ils se prévalent de motifs d'ordre socio-culturel: charges et responsabilités familiales.

21) Catégories de migrants et orientation des flux.

L'âge semble être un critère de base dans la classification des migrants: les adultes, généralement mariés, contiennent leurs mouvements de préférence à l'intérieur du pays, tandis que les déplacements internationaux drainent de jeunes célibataires.

Les migrations externes ont été de loin les plus massives et les plus étudiées.

Les conclusions des différentes enquêtes et études ORSTOM permettent de dresser sous les traits suivants le portrait-robot du migrant de travail:

Un homme jeune; un "cadet" dans la terminologie sociologique mossi: il est "entré" en migration très tôt. 53 % des migrants ont moins de 20 ans au "premier départ"; 80 % moins de 25 ans est célibataire et dépendant très étroitement de ses aînés pour obtenir une épouse.

Le cadet de famille ou encore l'aide familial est un homme doublement frustré:

- frustration sociale caractérisée par le recul de l'âge au mariage dont il n'est pas maître de la décision.
- frustration économique parce qu'il n'a pas accès à la gestion des biens de la famille, et son tour se fait attendre. Chez les Lobi, l'octroi de la daba qui libère de la tutelle économique du père intervient le plus souvent lorsque le postulant a 40 ans révolus (M.FELLOUX, 1980).

Vue sous cet angle, la migration a pris plutôt la forme d'une rupture passagère avec la société et revêt un caractère conflictuel. Aujourd'hui c'est la société qui fait des concessions sur la mobilité de ses membres: elle s'installe en migration.

22) Durée du séjour et mobilité sociale des migrants.

Il y a comme un effet de génération: les adolescents d'hier et ceux d'aujourd'hui n'ont pas le même comportement vis à vis de la migration. Les premiers partaient pour un séjour initiatique de quelques mois à quelques années, le temps de "jeter leur gourme". Ce n'était qu'un intermède dans une vie de "paysan des savanes". Entre 1900 et 1931, 45 % des mouvements vers le Ghana avaient moins d'un an. C'étaient des mouvements saisonniers. Le jeune migrant économise parce qu'il n'envisage pas de jouir de sa réussite économique hors de sa société (R.DENIEL, 1968).

Le retour spatial et économique était donc un important motif de migration. Plus de 96 % des migrants redevenaient agriculteurs dans leur lieu d'origine. (J.GREGORY et allié, 1989).

Entre 1947 et 1959, la fin des travaux forcés amplifie les retours des ouvriers libérés mais aussi des "fuyards" installés en Gold Coast. A cette même époque apparut un phénomène nouveau: des migrations répétées de courte durée de résidence. Ce qui fait dire que les adolescents d'aujourd'hui, contrairement à ceux d'hier, s'installent en migration, désormais vécue comme un nouveau mode de travailler. Cependant la durée moyenne de résidence tend à s'allonger après l'indépendance du Burkina. Les migrations de plus de cinq ans connaissent une hausse sensible.

Que ce soit les migrations répétées ou l'allongement de la durée de séjour, les diverses analyses trouvent l'explication dans la réorientation et l'articulation de la société africaine au capitalisme. L'économie capitaliste se restructure en mettant en place des industries de substitution d'importation qui nécessitent une main-d'œuvre plus stable et qualifiée que celle des plantations.

Les emplois ou professions des migrants se sont diversifiés: les manœuvres de plantation ou d'industries restent encore majoritaires mais ils ne représentaient que 51 % en 1979 (enquête RAN,) contre 91,2 % entre 1956 et 1960. Sur les 49 % restants, les migrants devenus planteurs viennent en tête d'une longue liste d'emplois essentiellement urbains: boys, artisans, voyageurs de commerce, ouvriers, employés, commerçants, chauffeurs, etc...

La mobilité socio-professionnelle entraîne une modification de la durée de séjour à l'étranger.

4 Les conséquences des migrations

41 Les migrations internationales.

411 Les opinions de la société.

Les cadets de famille ou aides familiaux en migrant acquièrent un pouvoir économique. Mais l'argent de la migration n'entre pas dans les circuits traditionnels des échanges sociaux les plus importants. Les aînés contrôlent toujours tout.

Le retour des migrants ne change pas la vie du village, mais il est bon d'avoir un migrant dans sa famille pour l'aide qu'il apporte. 60 à 66 % des personnes interrogées sont de cet avis (COULIBALY, 1974).

C'est un mal nécessaire car les adultes et surtout les personnes âgées ont pleinement conscience des effets négatifs de la migration. Les conséquences immédiates sont d'ordre démographique. Le départ des jeunes modifie la structure démographique des régions et du pays. Les ménages, c'est-à-dire, les cellules de base du tissu socio-économique subissent de profondes mutations: prédominance des vieux, des femmes et des enfants; rôle croissant de la femme comme chef de ménage.

A terme les activités baissent dans les villages dont l'avenir économique est plus ou moins hypothéqué. Cependant les adultes ne font pas d'effort pour retenir les jeunes, au contraire, complaisamment ils les poussent à partir. Ce qui fait dire que la société est étroitement impliquée dans les migrations. Que pensent les migrants des migrations internationales? Pris individuellement, ils ont des opinions partagées. Ceux qui sont favorables mettent en avant le manque d'emplois salariés et d'argent au Burkina.

Les opinions opposées attirent l'attention sur les conséquences démographiques des migrations. Ils déplorent par ailleurs la fuite de responsabilité des migrants. Les uns et les autres interpellent les pouvoirs publics pour des raisons diamétralement opposées.

Selon les opinions l'Etat n'a rien fait ou pas assez pour freiner les migrations vers l'extérieur. Il accepterait même implicitement perpétuerait la politique coloniale (COULIBALY, 1974) par impuissance ou par calcul. L'Etat a besoin d'argent.

En 1973, le Monde Diplomatique estimait les transferts de mandats en provenance de Côte-d'Ivoire à 3, 4 milliards de FCFA, soit 7 fois les recettes du coton de l'année et principale culture d'exportation du pays. Même si l'exemple de 1973 a été particulièrement mal choisi pour établir une comparaison équitable (année de sécheresse d'une sévérité exceptionnelle) il reste entendu que l'exportation de la main-d'œuvre rapporte de l'argent au Burkina.

Par ailleurs, le contingent de migrants constitue un lot de chômeurs en moins à gérer. Leur absence atténue les tensions sociales qui pourraient dégénérer en troubles politiques. L'Office de la main-d'œuvre de la Haute-Volta n'a t'il pas maintenu et fait fonctionné le réseau de recrutement mis en place par le SIAMO?

Il faut sans doute nuancer les propos. A la différence du SIAMO, l'Office de la main-d'œuvre informait les migrants sur les inconvénients de leurs aventures, en espérant d'ailleurs que la longue procédure administrative: état civil, visites médicales, vaccinations, constitution de dossier... dissuaderait quelques candidats hésitants. Avant cela, il y a eu des tentatives de modernisation de l'agriculture qui n'ont pas donné les résultats escomptés.

L'expérience de la SATEC (.....) est souvent citée comme l'illustration d'une politique agricole mal conçue et mal appliquée. Mais depuis lors on n'a pas pour autant exorcisé le vieux démon qui maintient le monde rural Burkinabè dans une ariération économique.

Le premier acte politique du premier gouvernement de la Haute-Volta indépendante fut d'interdire les activités du SIAMO en 1960.

"Nul ne pourra en dehors du service de la main-d'œuvre, procéder à des opérations d'engagement de travailleurs sur l'étendue du territoire de la République, en vue de leur emploi en dehors du territoire, s'il n'est autorisé par arrêté du ministre du travail"
(article 184 du code du travail).

Le principe de l'exportation de la main-d'œuvre n'a cependant pas été remis en cause. Mais elle sera désormais réglementée.

Le décret 74-350/PRES/FPT du 14 septembre et l'arrêté N° 1014/FPT/ONPE du 15 Novembre 1974 précisent les modalités de recrutement de travailleurs dans le cadre des conventions de main-d'oeuvre.

Le Burkina a signé deux conventions :

- La "convention relative aux conditions d'engagement et d'emploi des travailleurs voltaïques en Côte-d'Ivoire" du 9 Mars 1960.
- La "convention entre la Haute-Volta et le Gabon relativement à la coopération technique en matière de main-d'oeuvre (Convention de Franceville)" du 13 Août 1973.

Ces conventions ont été signées pour garantir et protéger les intérêts des ressortissants voltaïques dans les pays d'accueil. Mais il faut ajouter tout de suite que les deux conventions ont tour à tour été suspendues en 1974 pour la 1ère et 1977 pour la seconde.

La clause sur le dédommagement financier du pays d'origine des travailleurs a constitué dans les deux cas la pièvre d'achoppement. Il avait été prévu le transfert sous le contrôle de l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (O.N.P.E.) d'une partie du salaire des migrants volontairement cédée.

Après avoir reçu la main-d'oeuvre, les partenaires du Burkina n'ont pas respecté leurs engagements. Mais le Burkina n'est pas en position de force dans les négociations et n'a manifestement pas de moyens de sa politique en la matière. En 1969, des Voltaïques avaient été expulsés du Ghana à cause du transfert des capitaux (Alliance Compliance Order du 18 Avril 1969).

En 1981, le Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National (CMRPN) alors au pouvoir avait institué un laissez-passer pour se rendre en Côte-d'Ivoire. La mesure a fait baisser sensiblement les flux empruntant la voie ferrée où le contrôle est possible. Mais il n'est pas prouvé qu'elle ait joué de façon significative sur les sorties. Les migrants ont tout simplement emprunté des voies moins surveillées quite à allonger le trajet et la durée du voyage. Quelques uns passaient par le Ghana pour rejoindre ensuite la Côte-d'Ivoire.

Que pensent les migrants de l'intervention de l'Etat?

Ceux qui sont pour les migrations revendiquent une liberté absolue de mouvement avec au besoin une facilitation de l'accès aux pièces officielles nécessaires pour voyager. L'Etat devrait aussi selon eux, aider les migrants à trouver du travail à l'étranger.

Ceux qui sont d'un avis contraire encouragent l'Etat à prendre des mesures positives comme la création d'emplois pour retenir les partants, mais ils préconisent aussi le recours à la force sous différentes formes: refus de pièces, contingentement du nombre de partants, contrôle de police à la sortie, etc...

42 Les migrations internes et la colonisation agricole.

421 Amélioration de la production agricole mais aussi graves menaces sur les écosystèmes.

Entre 1900 et 1946 les migrations internes sont faibles par rapport aux déplacements vers l'étranger. Le rapport est de l'ordre de 1 à 9 dans les années 1960 et 1970.

Les quelques rares mouvements s'orientaient vers des centres urbains encore peu structurés et sous équipés.

Les migrations rurales-rurales ont connu une évolution spectaculaire vers la fin des années 1980. Le caractère récent, non pas des flux, mais de leur ampleur explique sans doute la rareté et l'étendue des études consacrées aux migrations internes et à leurs conséquences. Citons dans l'ordre chronologique:

- les études réalisées en 1958-1959 par une équipe de l'Institut des Sciences Humaines Appliquées de Bordeaux sur les conditions de l'immigration des familles mossi du Yatenga vers la vallée du Sourou.
- les enquêtes en 1968-1969 du Centre Voltaïque de la Recherche Scientifique (CVR) sur les modalités de l'installation éventuelle de population excédentaire de la région du Yatenga dans la plaine du Gondo.
- une carte de l'occupation du sol en Haute-Volta par G.REMY parue dans les cahiers ORSTOM en 1970.
- Evolution de l'implantation mossi et flux migratoires récents (1960-1972)

Carte hors texte n°3 (Centre ORSTOM Ouagadougou, 1975).

Les migrations internes engendrent deux ordres de conséquences majeurs:

- l'exode rural (voir urbanisation)
- la colonisation agricole.

La redistribution de la population rurale en fonction des ressources naturelles disponibles entraîne une nette amélioration de la capacité productive du pays. Les provinces d'accueil des migrants, le Mouhoun, la Kossi, le Kénédougou et le Houet parmi d'autres sont aujourd'hui parmi celles qui constituent le grenier

à grains du Burkina. Mais qu'on ne s'y méprenne pas. On doit les résultats obtenus plus à la fertilité naturelle des terres qu'à une amélioration technique. Hormis les paysans de la zone cotonnière, conséquemment équipés et grands consommateurs d'intrants agricoles, la grande masse des producteurs ruraux se réfère encore à une conception et des méthodes de production peu évoluées. La consommation traditionnelle de l'espace devient incompatible avec la rareté des ressources; elle constitue désormais une grave menace pour les écosystèmes.

Les rapports annuels d'activités des services techniques du ministère de l'agriculture déplorent le comportement des migrants. Ils détruisent de façon incontrôlée le couvert végétal jusqu'aux abords immédiats des principaux cours d'eau.

L'extension des défrichements s'explique en partie par une rotation trop rapide des terroirs. Les migrants en épuisent un tous les quatre ans (G. ANCEY) tandis que les autochtones entretiennent le leur plus longtemps. (cf. tableau N°).

Tableau N°16 : Durée d'exploitation des champs à Houndé et Silorola (% des réponses obtenues).

Lo- \ Temps calité \	0 à 5 ans	5 à 8 ans	plus de 8 ans
Houndé (1)	26	50	24
Silorola (2)	4	45	51

(1) enquête de B. COMBASSERE

(2) enquête de N. OUATTARA

Une fois hors du village d'origine le migrant ne semble pouvoir s'attacher à aucune terre d'accueil. Il est toujours prêt à se déplacer au gré des opportunités qui s'offrent à lui. Une enquête touchant 2000 migrants installés à N'Dorola dans le Kénédougou révèle que 86 % d'entre eux étaient au moins à leur troisième déplacement depuis le départ du village d'origine (OUATTARA, 1988). Un tel comportement ne facilite guère les efforts d'aménagement du territoire.

422 Les tentatives d'organisation du monde rural.

Après les expériences malheureuses de la période coloniale, de nouvelles initiatives ont été prises au lendemain de l'indépendance du pays.

- La création des organismes régionaux de développement (ORD) au nombre de 11 et couvrant tout le territoire national: l'encadrement et la commercialisation de la production agricole.
- L'ouverture de centres d'éducation rurale (CER) pour recevoir les jeunes qui ont passé l'âge scolarisé classique en vue de former de nouvelles générations d'agriculteurs ouverts aux progrès techniques.

Les ORD ont été reconvertis en centres régionaux de promotion agro-pastorale (CRPA) et les CER en centres de formation de jeunes agriculteurs (CFJA).

Recherche d'efficacité, sans doute; mais aussi tatonnement.

- Un vaste programme de construction de barrages et retenues d'eau a été lancé à la veille de l'indépendance qui devait s'accompagner de l'aménagement des bas fonds en aval. Quelques périmètres rizicoles ont été réalisés: Dakiri dans la Gnagna Mogtédo dans le Ganzourgou Boulbi dans le Bazèga Banzon dans le Kénédougou

La vallée du Kou dans le Houet de loin le plus important en superficie.

- L'aménagement des vallées des volta fut décidé en 1974.

Ce projet de grande envergure comporte plusieurs volets:

.Le transfert de population pour occuper les terres des vallées. Le programme initial prévoit le déplacement de 50 à 70000 familles soit, 500 à 700000 personnes.

.Le retour systématique et généralisé aux facteurs modernes pour lancer la production agricole.

.La valorisation (transformation) et la commercialisation des produits.

Seize années après le bilan est plutôt mitigé. Ce qui amène l'autorité de l'aménagement des vallées des volta (AVV) à revoir et corriger ses méthodes d'intervention. La nouvelle approche dite gestion des terroirs villageois met l'accent sur la participation consciente et active des paysans dans les réalisations qui leurs sont destinées.

Les instances politiques ont pris des mesures pour débarasser l'agriculture de ses entraves d'ordre institutionnel. Le texte portant réorganisation agraire et foncière pris en....., énonce la prééminance du droit de l'Etat sur les terres du Burkina. Ce qui devrait permettre une occupation plus équilibrée et responsable du sol. Mais la mise en pratique marque le pas apparemment pour des mobiles plus politiques que techniques.

Entre 1983 et 1990 la paysannerie a été placée sous tutelles ministérielles différentes ou ayant changé de dénomination: développement rural, question paysanne, et enfin action coopérative paysanne. C'est peut-être des étapes successives d'une prise de conscience grandissante, ce qui n'est pas du tout démontré. Par contre une telle situation engendre au niveau de l'encadrement des conflits de compétences ou des double-emplois qui gênent l'efficacité de l'action sur le terrain.

5- L'urbanisation.

51 Les caractères démographiques généraux de la population urbaine.

Le taux d'urbanisation au Burkina Faso est passé de 14 à 22 % entre 1975 et 1985, et la taille moyenne des villes de 12424 à 14735 dans le même intervalle de temps.

La population urbaine présente les caractères suivants:

On meurt plus massivement et on vit moins longtemps en milieu rural que dans les centres urbains: le taux brut de mortalité en milieu rural est de 18,8 % contre 11,4 % en zone urbaine.

L'espérance de vie est de 55 ans en ville et de 47,2 ans en milieu rural (estimation de 1985). La population urbaine Burkinabè comporte un léger excédent féminin: 99 hommes pour 100 femmes.

La fécondité et la mortalité sont plus faibles en ville qu'en milieu rural:

Taux brut de natalité en zone urbaine = 47,7 % .
Taux brut de natalité en zone rurale = 49,9 % .

Le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer s'établit comme suit: zone urbaine = 6,5 enfants par femme
zone rurale = 7,3 enfants par femme

L'état matrimonial des citadins révèle un changement de comportement vis à vis du mariage. La proportion des adultes mariés des deux sexes baisse entre 1975 et 1985 en passant de 41,8 à 40 % pour les hommes et de 58,8 % à 57 % pour les femmes. Par ailleurs, on recule l'âge au premier mariage; il était de 28,1 ans pour les hommes et de 17,9 ans pour les femmes. En 1985, il s'élève respectivement à 28,9 et 19,7 ans.

52 L'évolution historique.

Les grands empires et royaumes africains ont engendré de brillantes civilisations urbaines avant les conquêtes et l'occupation coloniales. L'empire mossi en la question fait un peu exception.

L'histoire dit que la capitale de l'empire a changé plusieurs fois de lieu au gré des successions au trône avant que Ouagadougou ne fut définitivement retenue. L'organisation de la cité autour du palais a dû souffrir de la mobilité de la résistance du Moro.

Par ailleurs, cet empire dont la cour a atteint un degré élevé dans le raffinement de l'étiquette, avait cependant une administration directe très décentralisée. Le chef de village, le Naba (raison économique oblige), administrait des communautés rurales profondément attachées à la terre. Ceci explique peut-être cela.

Le tissu urbain au Burkina; comme ailleurs en Afrique, a donc été dessiné par l'administration coloniale et la croissance des villes, la diversification de leurs fonctions tributaires des intérêts capitalistes. R.DELAVIGNETTE (1931) décrit l'ambiance qui régnait à Bobo-Dioulasso dans l'attente de l'arrivée du rail.

"Les boutiques, les magasins, les garages s'élevaient de chaque côté des rues à peine tracées... au "bar des margouillats" la fortune de Dioulasso était prédicta".

Le chemin de fer, principale voie d'accès à la mer, a joué un rôle déterminant dans la croissance et la hiérarchisation des villes. Bobo-Dioulasso où il arrive en 1924 fut la première capitale politique avant Ouaga qui ne verra le rail que 20 ans plus tard en 1954. Aujourd'hui quatre des cinq principaux centres urbains de plus de 35000 habitants sont des gares ferroviaires.

Entre 1900 et 1931 les villes d'alors, Ouaga et Bobo ne l'étaient que de nom. Elles ne constituaient pas des pôles d'attraction. Les paysans qui s'y rendaient le faisaient dans le cadre des travaux forcés (25 %) ou des recrutements militaires ou de fonctionnaires (60 %).

La période suivante 1932-1947, connaît un début de capitalisme. Les travaux forcés (22 %) et les recrutements militaires (58 %) demeurent les principaux motifs des déplacements vers Bobo et Ouaga, mais les offres d'emplois prennent une relative importance (15 %). Ce taux passe de 37% entre 1947 et 1959, puis à 55% après 1960 (J.GREGORY et allié, 1974).

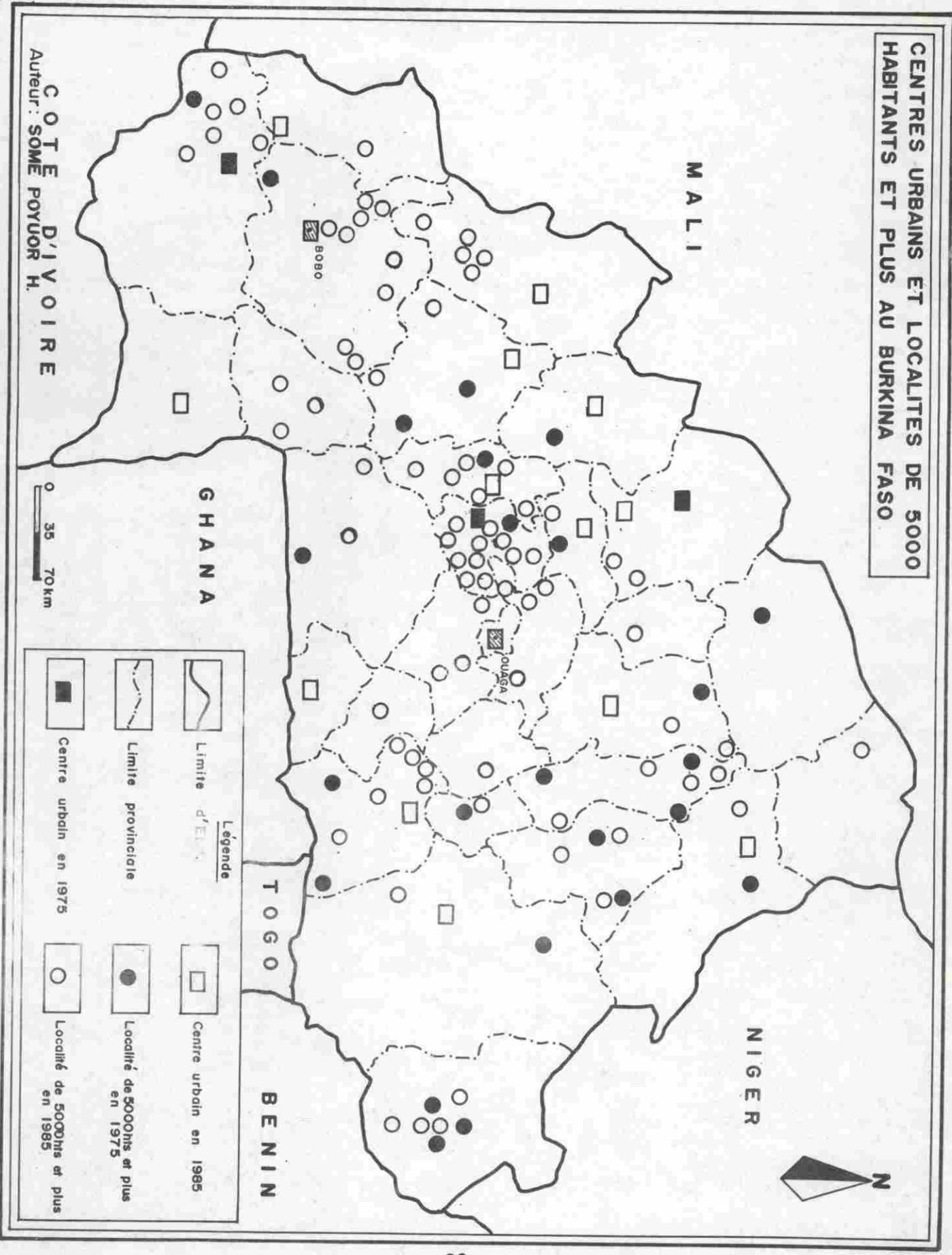
Avec l'installation des maisons de commerce et de certaines industries, Bobo et Ouaga cessent d'être de simples étapes de migrants en route pour la Côte-d'Ivoire. Elles décrivent des migrants animés de motifs de plus en plus variés. Les entreprises privées et les particuliers offrent des emplois à 40% d'entre eux, la fonction publique à 13%. D'autres catégories de migrants font leur apparition avec le développement des fonctions culturelles (étudiants 9%) et commerciales (artisans 9%).

Les citadins adoptent de nouvelles habitudes alimentaires qui suscitent de nouvelles demandes. C'est ainsi que les cultures maraîchères prennent de plus en plus d'importance autour des grands centres. Ces nouvelles cultures attirent des paysans en ville. Ouagadougou double ses offres d'emplois en une décennie 1960-1970.

Figure N°7

CENTRES URBAINS ET LOCALITES DE 5000 HABITANTS ET PLUS AU BURKINA FASO

53 L'armature urbaine actuelle.



Au fil des recensements de population, de nouvelles localités viennent grossir la liste des centres urbains qui ne comprenaient que Ouaga et Bobo en 1960.

En 1975 Koudougou, Ouahigouya et Banfora émergent portant ainsi le nombre à cinq. A l'issue du deuxième recensement général de la population de 1985 treize nouvelles localités accèdent au rang de centre urbain. (cf. tableau N°17).

Tableau No 17: Localités et centres urbains de 10000 habitants et plus, en 1975 et 1985.

PROVINCE	Localité	1975		1985	
		Effectif	Centre urbain (X)	Effectif	Centre urbain (X)
BAM	Néant	-	-	-	-
BAZEGA	Kombissiri			12429	
BOUGOURIBA	Néant				
BOULGOU	Tenkodogo	12224		23331	X
	Garango			21987	
BOULKIEMDE	Koudougou	36838	X	51926	X
COMOE	Banfora	12358	X	35319	X
	Niankorodougo			12430	
GANZOURGOU	Zorgho			10616	
GNAGNA	Néant				
GOURMA	Fada-N'Gourma	13067		20857	
HOUET	Vallée du Kou			11423	
KADIOGO	Bobo-Dsso	115063	X	228668	X
KENEDOUGOU	Ouagadougou	172661	X	441514	X
KOSSI	Orodara			13037	X
	Nouna	12823		15202*	X
	Bena			12042	
	Kié			11808	
KOURITENGA	Pouytenga			12445**	X
MOUHOUN	Dédougou			21049	X
NAHOURI	Pô			14242	X
NAMENTENGA	Néant				
OURITENGA	Néant				
OUDALAN	Néant				
PASSORE	Yako	11029		14115	X
PONI	Gaoua			10657	X
SANGUIE	Kyon			10274	
	Réo	14573		18456	X
SANMATENGA	Kaya	19293		25814	X
SENO	Dori			10956	X
SISSILI	Léo			10961	
SOUM	Djibo			16082	
SOUROU.	Tougan	10645		12588	X
TAPOA	Diapaga			15741	
YATENGA	Gourcy	10251		14401	X
ZOUNDWEOGO	Ouahigouya	25690	X	38902	X
	Manga			10245	

* =

** =

Mais aucun document officiel ne fixe de façon explicite les critères pour l'élevation au rang de centre urbain. En 1975, 13 autres chefs-lieux de cercle avaient 10000 habitants et plus, mais seulement 5 n'avaient été retenus dont Banfora (12358) alors moins peuplée que Kaya, Réo, Fada ou Nouna. En 1985, 18 nouvelles localités dépassent 10000 habitants soit un total cumulé de 31. Mais la liste des centres urbains ne comporte seulement que 18 noms. Toutes les localités qui avaient plus de 10000 habitants en 1975 ont été promues. Les gros bourgs directement érigés en centres urbains sont au nombre de cinq: Gaoua, Dori, Déougou, Pô et Orodara.

Au regard de ce qui précède, on peut dire que le critère démographique apparaît comme une condition nécessaire mais non suffisante pour ériger une localité en centre urbain. De façon implicite, les facteurs porteurs de transformations rapides semblent privilégiés: par exemple l'adduction d'eau et l'électrification jettent les bases d'une probable industrialisation avec tous les effets induits attendus. 17 des 18 centres urbains sont électrifiés à l'exception de Nouna en liste d'attente. En revanche Pouytenga, célèbre marché de rang international est électrifié mais ne figure pas sur la liste des villes bien que la condition démographique semble également remplie. A-t-on craint de créer un précédent entre cette localité et la capitale provinciale Koupéla? Mais le cas n'est pas unique: Ziniaré, capitale provinciale n'a pas encore 4000 habitants.

Les villes industrialisées connaissent une expansion démographique plus rapide. Entre 1975 et 1985 Banfora, Bobo et Ouaga ont au moins multiplié l'effectif de leur population par deux.

Mais en élargissant la notion de centre urbain à toutes les fonctions commerciales, socio-culturelles, aussi modestes soient-elles, la population urbaine s'étend à toutes les localités de 5000 habitants et plus dotées de formations sanitaires, d'établissements primaires et secondaires etc... Prise isolément, chacune de ces localités a une très faible capacité d'accueil, mais au niveau national, elle contribue de façon significative à l'augmentation du taux d'urbanisation. Les localités de 5000 habitants et plus étaient au nombre de 60 en 1975 avec un effectif de 754 366 habitants. Effectif et population doublent au moins en 1985 en passant respectivement à 123 et 1 784 058 habitants. Rapportés à la population de base de 1975 (5 638 203) et de 1985 (7 964 705) on obtient des taux d'urbanisation de 14,4% et de 22,4%. Au delà de la précision des chiffres, c'est le rythme de la croissance qui frappe le plus (9% par an). Mais les taux d'urbanisation par province, toutes proportions gardées, révèlent de très grands écarts entre le Houet et le Kadiogo qui abritent Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, d'une part et de l'autre, les autres provinces.

Houet 39%
Kadiogo 96%

Les provinces qui suivent immédiatement, Boulkiemdé et Comoé dans les sphères d'influence respectives de Ouaga et de Bobo, ont moins de 15% de taux d'urbanisation. Les provinces les moins urbanisées tombent en dessous de 5%.

La polarisation trop forte de grands centres inhibe la croissance des villes secondaires. C'est pour corriger ce déséquilibre dans la structuration économique de l'espace national que le Burkina a mis en route un programme de développement des villes moyennes: Banfora, Gaoua, Dédougou, Ouahigouya, Koudougou, Dori, Kaya, Tenkodogo, Pô, Fada-N'Gourma.(1).

La première tranche concerne 10 localités choisies en fonction de leur situation géographique et stratégique et/ou de leur spécificité et leurs potentialités économiques à même de promouvoir un développement régional intégré.

54 OUAGADOUGOU: Les contraintes de l'urbanisation.

Toute la période coloniale Ouagadougou n'était qu'un gros bourg rural dont la population fluctuait avec les migrations. La ville a commencé à drainer et à croître sensiblement à la veille de l'indépendance du pays en 1960 (O.DAO, 1988).

On crédite le Burkina d'un bas niveau d'urbanisation: 17% en 1980 contre une moyenne de 22% pour les pays du Sahel. Ce taux s'élève à 22,4% en 1985 en prenant en compte les localités de 5000 habitants et plus. Si le taux d'urbanisation reste encore faible le rythme de croissance est par contre élevé, ce qui augure une évolution très rapide. On estime à 9% l'an le taux de croissance de Ouagadougou, sous réserve de changement. A cette cadence l'urbanisation pose rapidement des problèmes d'intégration des nouveaux arrivants que l'on peut saisir à travers quelques aspects saillants.

(1) Projet BKF/82/010 DTCD/PNUD et du Ministère du Plan et de la Coopération mars 1989.

541 La croissance spatiale.

(FIGURE No 8)

SECTION CENTRALE DE LA VILLE DE
SAINT-DOMINIQUE DE 1863 A 1867

Maison	
Bâtiment	
Puits	
Église	
Porte	

1863-1867

Jusqu'à une date récente on pourrait encore compter les immeubles de Ouagadougou sur les doigts de la main. L'extension de la ville en altitude ne simposait pas comme une nécessité au regard de l'espace disponible. Les lotissements de certains quartiers octroyaient des parcelles individuelles d'1/2 à 1 ha. Ouagadougou s'est étalée dans toutes les directions à partir du noyau central. La superficie occupée par la ville a pratiquement quintuplé entre 1957 (2000 ha) et 1984 (8 à 10000 hectares).

Le plus souvent, les implantations spontanées précèdent les lotissements et couvrent des superficies plus importantes: 4900 ha contre 3650 ha lotis en 1980.

A partir de 1983 une nouvelle politique en matière d'habitat urbain se dessine: restructuration des anciens quartiers pour cause d'insalubrité et surtout lotissement à grande échelle des quartiers périphériques. Cette politique tranche avec les pratiques du passé par le caractère massif des lotissements. Entre 1984 et 1988, plus de 60000 nouvelles parcelles de 300 m environ ont été distribuées ou en voie de l'être. La zone commerciale de Ouagadougou change de physionomie. N'y sont désormais autorisés que des immeubles d'au moins deux niveaux. Ouagadougou s'est doté d'un Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) couvrant le secteur communal et d'un autre pour sa banlieue (SABO). Ce schéma directeur devrait pouvoir contenir les installations anarchiques jusqu'en l'an 2000.

L'habitat spontané, responsable en grande partie de l'extension incontrôlable de la ville, reflète une situation économique donnée. Jusqu'en 1983 les ménages consacraient 30 à 50 % de leurs revenus au loyer de leur logement. La progression lente et surtout spéculative des lotissements d'alors, et par ricochets celle des nouvelles constructions, encourageait la surenchère des loyers. On construisait 1300 nouveaux logements par an pour des besoins se situant entre 3 et 4000 logements. Le secteur spontané a été une alternative à la hausse du loyer. Aussi y retrouve-t'on des salariés de tous grades et catégories socio-professionnelles. En 1987-1988, l'habitat spontané abritait 65% des citadins de Ouaga et couvrait 70% de l'espace urbain. Cette pression fait resurgir la spéculation foncière dans le secteur non loti.

La multiplication des mesures et des instances de contrôle:

- réorganisation foncière et agraire
- mise en place du SDAU et du SABO
- création d'une inspection générale d'Etat chargé du contrôle immobilier, etc montre à quel point la gestion de l'espace urbain est l'objet d'une préoccupation quotidienne et constante. Cependant on ne parle pas de bidonville au Burkina, même si les conditions de confort laissent souvent à désirer dans les secteurs non lotis.

Mais ce type d'habitat, somme assez descend selon les normes acceptées par les Burkinabè, est un compromis entre la croissance démographique rapide de la ville et une lente intégration économique des citadins.

542 Les emplois urbains.

a) Caractéristiques économiques de la population urbaine.

Le niveau de participation à l'activité économique de la population urbaine est relativement faible par rapport à celui de la population rurale.

Tableau N°18 : Taux d'activité des résidents urbains de 15 ans et plus par sexe (en %).

S E X E	1975		1985	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Masculin	84,85	94,10	79,69	93,93
Féminin	9,85	6,50	36,63	80,05

En 1975 le concept de population active a conduit à enregistrer pratiquement toutes les femmes comme ménagères. Malgré les corrections de 1985 le niveau de participation des femmes du milieu urbain aux activités économiques est encore très faible par rapport à celui des hommes.

Le tableau n°19 présente la répartition des actifs selon les secteurs d'activité.

Tableau N°19: Structure des actifs occupés du milieu urbain selon le groupe professionnel et le sexe (en %).

Groupes de professions principales	Masculin	Féminin	Ensemble
G0-Agriculture, élevage, pêche forêts.	31,23	44,98	35,57
G1-Administ; cadres sup, professions libérales	2,86	1,20	2,34
G2-Administ; cadres moyens	3,88	3,78	3,84
G3-Manoeuvres, employés, ouvriers cadres subalternes	8,34	4,78	7,22
G4-Commerce	15,52	30,92	20,38
G5-Artisanat	19,29	7,37	15,53
G6-Services domestiques services divers	12,70	6,40	10,71
G7et8-Autres métiers et professions	6,18	0,57	4,41
T O T A L	100,00	100,00	100,00

Les données montrent que la structure des emplois en milieu urbain est assez diversifiée. On note cependant la prédominance des emplois du secteur primaire (G0) aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

b) Le secteur formel.

Il n'est pas inutile d'évoquer les traits caractéristiques de la fonction publique dans les pays sous-développés. Elle est pléthorique et budgétivore. L'état a été et demeure le principal créateur d'emplois. Jusqu'en 1980, le secteur public absorbait 54% des salariés.

Le secteur privé se manifeste très tardivement; mais c'est l'employeur potentiel de la grande majorité des immigrants qui n'ont ni le niveau d'instruction ni la qualification requise pour postuler à un emploi dans la fonction publique.

Le tableau n°20 donne une idée de la situation de l'emploi dans le secteur privé en 1988.

Tableau N°20 : Répartition de 20000 demandeurs d'emplois entre Janvier et Décembre 1988 selon le degré d'instruction et le sexe.

TOTAL	Illettré	Niveau primaire	Niveau secondaire	Niveau supérieur	Indéterminé
100 % dont 13% de femme	60% dt 0,5% F	16% dt 4% F	18% dt 7% F	4,5% dt 1,3% F	0,2%

Source: ONPE

Tableau N°21: Répartition des offres d'emplois selon le diplôme demandé et la localité de résidence pour l'année 1988.

Localité de résidence	Illettrés	CEP	BEPC ou CAP	BAC ou BEP	DUT ou BTS	Licence et plus	Sans diplôme	Total
Bobo-Dsso	510	73	149	24	17	11	28	812
Koudougou	535	23	14	1	1	1	-	575
Ouagadougou	1344	198	394	136	126	115	120	2433
TOTAL	2389	294	557	161	144	127	148	3820

Source: O.N.P.E.

Répartition des demandeurs d'emplois par diplôme, sexe et localité de résidence pour l'année 1988.
(Annuaire statistique du Burkina Faso 1988 p.65 tableau 2,2.2.3

Le faible niveau des offres d'emplois exigeant une formation universitaire (moins de 5%) et la forte présence d'illettrés (60%) reflète le bas niveau de développement et de structuration du secteur privé. Mais il est appelé à se développer rapidement devant la crise générale de l'emploi et le fait que la fonction publique ne met plus à l'abri des licenciements.

Les femmes sont relativement marginalisées dans la course pour l'emploi privé, essentiellement manuel et requérant un investissement physique, à en juger par la proportion des illettrés. Mais elles améliorent sensiblement leur score en acquérant une instruction plus poussée. Elles représentent pour les trois niveaux : illettrés, primaire et supérieur respectivement 9,26 et 30% des demandeurs d'emplois.

Le taux moyen de placements de 1985 à 1988, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de demandes enregistrées et celui des emplois offerts, tourne autour de 15%. Cette estimation se situe nettement en deçà de la réalité. L'ONPE reconnaît ne pas être en

mesure de faire le point sur tous les emplois distribués dans le secteur privé de la ville, en dépit des textes qui obligent les employeurs à les déclarer. En tout état de cause, il reste sur la touche une grande majorité de citadins sans perspectives d'emploi.

c) Le secteur informel.

La crise de l'emploi explique le développement d'un secteur "informel" où on se forme sur le tas et de façon polyvalente pour multiplier les chances de trouver un contrat de travail. Les travailleurs de ce secteur ont été recensés en 1985/1986 mais les résultats sont plutôt décevants. Ouagadougou dénombrait seulement 52664 devant Bobo-Dioulasso (23796) et Koudougou (5070).

Les appréhensions d'éventuelles retombées fiscales ont dissuadé bon nombre de se faire recenser. Par ailleurs, l'informel comme plusieurs domaines d'activités plus ou moins à la limite de la légalité: les "affaires sont les affaires" entend-on dire! Le commerce semble avoir la préférence de ceux qui se lancent dans les affaires à leur propre compte. Il apparaîtrait même comme un motif dominant des migrations. On va en ville ou à l'étranger dans le but de devenir plus tard commerçant (J.L.BOUTILLIER et allié, 1985).

55 Interrelations migrations urbanisation.

551) Sur le plan économique.

L'intégration du secteur rural dans l'économie moderne faite d'échanges, ne peut se concevoir sans le rôle structurant d'un centre urbain qui canalyse et diffuse les flux. Si cette complémentarité existe, la ville dynamise l'économie de son arrière pays. La demande urbaine stimule la production notamment les cultures maraîchères qui sont d'importantes sources de revenu. Mais dans le cas d'un dysfonctionnement les deux entités sont opposées par de grandes disparités, qui favorisent et orientent les flux.

La croissance du revenu moyen par tête d'habitant est plus importante et plus rapide en ville que dans les campagnes burkinabè: 139 à 274 \$US contre 27 à 28 entre 1960 et 1970 (R.DUMONT et allié, 1981). Si cela se vérifie, le revenu rural stagne, donc recule par rapport à la progression constante de celui de la ville. La ville apparaît donc comme un îlot de prospérité, même si c'est un miroir à allouettes.

"Pourtant on me parlait de Ouagadougou et j'avais hâte de voir cette ville paradisiaque. Mais c'est un enfer qui consume toute l'économie du pays. Le mil pour la ville; les impôts pour la ville; les usines pour la ville; les cinémas pour la ville; les stades pour la ville; les hôpitaux pour la ville... tout pour la ville, comme si nous de la campagne qui payons les impôts n'avions pas besoin de manger, de travailler, de nous distraire et de nous soigner" (1).

La concentration en ville de toutes les opportunités de promotion sociale et économique, en face d'une campagne démunie, crée objectivement les conditions de l'exode rural. La faiblesse du pouvoir d'achat et de la clientèle interdit pratiquement la réussite dans le commerce en milieu rural. Il faut s'installer en ville ou dans sa zone d'influence immédiate.

552) Sur le plan démographique.

Historiquement la population urbaine est issue du milieu rural, mais le noyau a été constitué par les travailleurs de la fonction publique. Malgré les fréquentes mutations de lieux de travail, les plus anciens et les plus qualifiés terminent leur carrière dans les grands centres. Il en résulte une meilleure prestation des services qui accentue le pouvoir centralisateur des grandes villes. Prenons le cas de l'enseignement. Tous les chefs-lieux de province ont au moins un collège d'enseignement général, certains, un ou plusieurs lycées. Mais aux résultats du

(1): Augustin Sondé COULIBALY: "Les Dieux Délinquants"
Imprimerie Nationale
Ouagadougou, 1974.

baccalauréat. Bobo et Ouaga se distinguent des autres. Cette situation explique en partie une importante immigration scolaire dans les villes, soutenue et entretenue par l'ouverture d'établissements d'enseignement privés.

Cependant, les mutations de fonctionnaires et les migrations scolaires ne constituent qu'une infime partie de la population urbaine. Le tableau n°22 donne la répartition de la population des cinq plus grands centres urbains du pays en fonction de la provenance.

Tableau N°22 : Origine de la population urbaine.

LOCALITES	Natifs (%)	Immigrés (%)		
		Intradépartementaux	Interdépartementaux	Externes
Ouagadougou	45	24,5	23,2	6,4
Bobo-Dsso	55	8,3	26,7	10
Banfora	31	36	24	9
Koudougou	75	13,5	11,5	-
Ouahigouya	77	11,8	11,2	-

A la longue, la population urbaine qui bénéficie chaque année de nouveaux apports dont une forte proportion de jeunes est sans doute plus dynamique sur le plan démographique que la population rurale qui fournit les migrants. La prépondérance des natifs dans la population urbaine en atteste. Cependant, la proportion des natifs du Kénédougou et de Ouahigouya dans les populations urbaines respectives exprime plus le processus d'urbanisation de centres semi urbains qu'une forte natalité. Plus de 80% des actifs de Ouahigouya exercent une activité agricole (I.SAWADOGO, 1985).

Dans d'autres cas c'est la croissance spatiale de la ville qui surprend les villages du périurbain et qui en fait de nouveaux quartiers. Ce qui entraîne un accroissement de la population urbaine sans mouvement d'aucune sorte par simple mesure administrative.

Ceci étant, l'immigration se confirme comme deuxième facteur de la croissance urbaine derrière l'excédent des naissances.

CONCLUSION.

Le procès migratoire au Burkina pourrait se résumer en deux mots: continuité et changements.

Historiquement, l'administration coloniale française porte la responsabilité du déclanchement du processus migratoire au Burkina Faso. Mais depuis lors, rien ne semble pouvoir arrêter les flux; ni l'abolition des travaux forcés en 1945, ni l'indépendance du pays en 1960. Bien au contraire, ces évènements ont été ponctués par des départs plus massifs.

Ce comportement apparemment paradoxal des migrants s'explique. Les migrations administratives ont culminé dans les années 1930 avec la suppression du Burkina; mais elles ont été supplantées la décennie suivante par des déplacements liés à des motifs économiques. Ce nouveau facteur de migration se révèle infiniment plus tenace et déterminant de la coercition, et pour cause!

L'absence répétée de la tranche la plus active de la population conduit lentement mais sûrement à une stérilisation de l'économie rurale, masquée par une démographie galopante qui tend à privilégier et justifier les migrations comme un passage obligé.

Par ailleurs, l'échec des tentatives de développement rural accrédite la propagande capitaliste et convainc les populations que le salut se trouve dans une fuite en avant devant les difficultés. Ces adversités existent et sont redoutables: désertification, sécheresses, famines et disettes, invasions acridiennes, etc. Des observateurs avisés du monde rural africain comme René DUMOND ou Guy BELLONCLE ne parlent-ils pas des pays du sahel en termes de pays en voie de sous-développement ou de mesures à prendre pour arrêter le développement du sous-développement?

Les migrations renvoient donc, en ce qui concerne spécialement le Burkina, à des considérations essentiellement économiques; autant dire à un cercle visqueux de pauvreté.

En effet, pour que le monde rural participe plus activement à la création de richesses nationales, il faut qu'il se forme et s'équipe en conséquence. Or les moyens de l'Etat Burkinabè qui assure la formation et fournit l'essentiel de l'équipement sont à la mesure de la production agricole nationale. A défaut de mieux, la société Burkinabè vit les migrations comme un mal nécessaire; ce qui explique son extraordinaire capacité d'adaptation à toutes les fluctuations politiques survenant au Burkina Faso comme dans les pays d'accueil des migrants.

Et demain?

La variable démographique est l'une dont la maîtrise se révèle très aléatoire en matière de planification. Il faut cependant y recourir sous peine de voir les prévisions vouées à l'échec.

Pour demain il y a beaucoup à faire et maintenant:

- la croissance urbaine très rapide est à la fois riche de promesses et pleine de menaces; le juste milieu reste à trouver.
- mais il y a plus urgent. Le contrôle de la colonisation agricole est impérieux. La gestion des terres cultivables encore disponibles déterminera les conditions dans lesquelles seront éventuellement recueillis les nombreux Burkinabè actuellement à l'extérieur.

Les discours officiel montrent une certaine clairvoyance dans la façon de percevoir les problèmes. La promulgation d'un texte de loi portant réorganisation agraire et foncière au Burkina est déjà un acte concret. Mais il faut aller au delà et plus vite.

La restructuration de l'économie rurale suppose des concessions importantes de part et d'autre, sans complaisance ni démagogie. C'est le prix à payer si l'on veut éviter un drame écologique et une situation économique plus difficile.

ANNEXE I Tableau I: ELEMENTS METHODOLOGIQUES.

Opérations de collecte	TYPE DE COLLECTE ET ECHANTILLONNAGE		CONCEPTS ET DEFINITIONS UTILISES	QUESTIONS POSEES
	Type de collecte	Echantillon- nage		
1. Enquête démographique par sondage de 1960-61 * Les émigrations	Enquête rétrospective à passage unique	Sous-échantillon de l'enquête démographique dont le taux de sondage était de 1/50. La méthode de sondage utilisée est la stratification et un tirage à deux degrés, avec au 1er degré le village et au 2ème degré la concession. Ce sous-échantillon était composé d'hommes de 14 ans et plus ayant effectué au moins un séjour de six mois et plus à l'étranger.	EMIGRATION: définie comme le fait pour un habitant d'un pays d'aller s'habiller dans une autre région du pays ou dans un autre pays. 1ère EMIGRATION: définie comme le 1er séjour effectué hors de la Hte-Volta. Dernière émigration: définie comme le dernier séjour effectué hors de la Hte-Volta. DUREE DE RESIDENCE: la durée minimale nécessaire pour qu'il y ait émigration est de six (6) mois et plus.	-Combien de fois avez-vous émigré? -Quel est le pays d'émigration (1ère ou dernière émigration)? -Lieu de naissance -Statut de résidence.

ANNEXE I Tableau I: ELEMENTS METHODOLOGIQUES.
(suite 1)

<p>2. Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi (H.V) 1972-73</p>	<p>Enquête à passage renouvelé portant sur les résidents à l'enquête démographique par sondage de 1960-61</p>	<p>Même échantillon que celui de l'enquête démographique de 1960-61 mais limité à la population rurale mossi.</p>	<p>La plupart des concepts utilisés en 1960-61 ont été repris. Cependant, le concept migration a été défini comme le fait pour une personne de quitter le village pour aller chercher de l'argent ou du travail dans un autre lieu</p>	<p>* Questions relatives: -à la situation de résidence -au lieu de naissance -à l'émigration.</p>
<p>3. Enquête nationale sur les mouvements migratoires en H.V 1974-75</p>	<p>Enquête rétrospective à passage unique</p>	<p>En milieu rural 3 mois de tirage probabiliste: -tirage systématique sans remise des parcelles là où existaient des plans cadastraux. -tirage systématique sans remise des concessions à partir d'une liste établie là où n'existaient pas des plans cadastraux. -tirage à 2 degrés pour les quartiers non lotis de Ouaga et Bobo:</p>	<p>Emigré: est défini comme un ancien résident qui a déménagé ou qui est parti depuis trois mois ou plus. Lieu de naissance: est défini par rapport au village où à la ville. Migration: est définie comme le déplacement hors d'un cercle d'une durée de trois mois et plus. DUREE DE RESIDENCE: la durée de résidence requise pour qu'il y ait migration est de trois</p>	<p>-Avez-vous déjà habité plus de 3 mois ailleurs dans un autre village ou une ville en H.V où à l'étranger? -Etes-vous né dans cette ville ou village? -Pour les natifs: histoire migratoire.</p>

ANNEXE I Tableau I: ELEMENTS METHODOLOGIQUES.
(suite 2)

4. Recense- ment géné- ral de la population 1975	Recen-- sement	<p>*Au 1er de- gré, tirage avec remise des quarti- ers propor- tionnelle- ment à la population</p> <p>*Au 2ème de- gré, tirage équiproba-- ble sans remise des concessions avec un taux de sondage in- versement proportion- nel à la po- pulation du quartier.</p>	mois et plus.	
5. Recense- ment géné- ral de la population 1985	Recense- ment	<p>Toute la population</p> <p>Emigré: toute personne par- tie de la H.V depuis plus de 6 mois.</p> <p>Lieu de nai- ssance: défini par rapport à la sous-préfe- cture.</p> <p>Durée de rési- dence: la du- rée de rési- dence nécess- aire pour qu'une perso- nne soit con- sidérée comme migrée est de 6 mois et plus.</p> <p>EMIGRE: toute personne par- tie depuis plus de six mois à l'exté- rieur du Bur- kina et celle partie depuis moins de six</p>	<p>Questions sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le statut de résidence. - le lieu de naissance <p>*Avez-vous émigré depuis cinq (5) ans?</p> <p>Questions sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le statut de résidence - le lieu de naissance - Où résidiez-vous en décembre 1984? 	

ANNEXE I Tableau I: ELEMENTS METHODOLOGIQUES.
(suite 3)

			<p>mois mais qui a l'intention d'y rester plus de six mois.</p> <p>LIEU DE NAISSANCE: défini par rapport à la province pour toutes les personnes nées au Burkina et par rapport au pays de naissance pour celles nées à l'extérieur du Burkina.</p> <p>DUREE DE RESIDENCE: la durée de résidence nécessaire pour qu'une personne soit considérée comme émigrée est de 6 mois et plus.</p> <p>LIEU DE RESIDENCE IL Y A 1 AN: défini par rapport à la province.</p>	
--	--	--	---	--

ANNEXE II Tableau I: Matrice des flux migratoires internes
1969-1973, population âgée de 5 ans et plus
au moment de l'enquête.

ORIGINE	Destination								
	Zone urbaine					Zone rurale			Ensemble
Ens. de la zone	Ouaga	Bobo-Dioulasso	Aut. vill moss	Aut. ville	Ens. de la zone	z.rurale mossi	z.rurale de l'Ouest		
Z.urb.									
Ens z.	21396	6838	5428	4341	4789	28175	14666	11887	49571
Ouaga	7027	--	2798	2345	1884	17202	10389	6131	24229
Bobo	4956	2553	--	705	1698	3672	513	2860	8628
Aut v. mossi	5462	2774	1168	784	736	5069	2602	2075	10531
Aut v.	3951	1511	1462	507	471	2232	1162	821	6183
Z.rural									
Ens. z. rurale mossi	46167	27767	9495	5144	3761	115759	35871	66261	161926
rurale Ouest	27524	20841	2590	2825	1268	63157	24516	29958	90681
Ensble	14218	4689	6342	1260	1927	38122	2919	35147	52340
Ensble	67563	34605	14923	9485	8550	143934	50537	78148	211497

Source: Les migrations voltaïques Tome I. P.39
S.COULIBALY, J.GREGORY et V.PICHE.

ANNEXE III Tableau I: Emigration par lieu de destination détaillé
Enquête démographique de 1960-1961.

DESTINATION	1ère émigra- tion	dernière émi- gration	émigra- tion unique	Total émigr- ation	% Total	Non compr is ND
Côte-d'Ivoire						
Abidjan	1240	1740	12080	15060	18,8	20,4
Sud-Est	4210	4290	29270	37770	47,1	51,3
Sud-Ouest	1190	1550	10350	13090	16,3	17,8
Centre	280	700	5430	6410	8,0	8,7
Nord	50	--	1280	1330	1,7	1,8
Région ND	600	710	5140	6450	8,1	///
Total Côte-d'Ivoire	7750	8990	63550	80110	100,0	100,0
Ghana						
Accra	280	180	2770	3230	6,4	7,3
Sud	400	580	2800	3780	7,5	8,6
(Ashanti)	4020	3190	24500	31710	63,3	71,9
Centre						
(Brongahafo)	500	580	2620	3700	7,4	8,4
Nord	150	10	1530	1690	3,4	3,8
Région ND	1180	1050	3770	6000	12,0	///
Total Ghana	6530	5590	37990	50110	100,0	100,0
Mali						
Bamako	150	100	1510	1760	43,7	
Office du Niger	--	60	1170	1230	30,5	
Aut. parties du Mali	20	110	910	1040	25,8	
Total Mali	170	270	3590	4030	100,0	
Sénégal						
Dakar	200	150	2580	2930	60,7	
Aut. parties Sénégal	300	160	1440	1900	39,3	
Total Sénégal	500	310	4020	4830	100,0	
Niger						
	100	100	1140	1340		
Autres pays africain	1540	1360	7940	10840		
Total pays africains en dehors de la C-I et du Ghana	2310	2040	16690	21040		
France	1290	1110	7520	9920		
Autres pays non afr.	450	420	1470	2340		
Total pays non afr.	1740	1530	8990	12260		
Non Déclarés	--	--	370	370		
T O T A L	18150	18150	127590	163890		

Source: Enquête démographique par sondage en République de Haute-Volta 1960-1961 . Les émigrations P.14

ANNEXE III Tableau II: Matrice des flux migratoires entre le Burkina et l'étranger 1969-1973.
Population âgée de 5 ans et plus au moment de l'enquête.

ORIGINE	Destination			
	Etranger			
	Ensemble des pays	Côte-d'Ivoire	Ghana	Autres pays
Zone urbaine				
Ensemble z. urbaine	11 269	7940	240*	3089
Ouagadougou	3 474	2704	102*	668
Bobo-Dioulasso	3 539	1945	15*	1579
Autres villes mossi	2 991	2578	82*	331
Autres villes	1 265	715	41*	511
Zone rurale				
Ensemble z.rurale	324 753	290716	27484	6553
Zone rurale mossi	217 576	204845	10229	2502
Z. rurale de Ouest	94 178	77761	15163	1254
T O T A L	336 022	298656	27724	9642

Source: Les émigrations voltaïques Tome I. S.COULIBALY, J.GREGORY et V. PICHE.

(*) Nombres extrapolés à partir de moins de 30 observations.

ANNEXE III Tableau III: Matrice des flux migratoires de retour 1969-1973, population âgée de 5 ans et plus au moment de l'enquête.

ORIGINE	Destination									Ensble	
	Zone urbaine					Zone rurale					
	Ens. zone	Ouag	Bobo	Aut. moss	Aut. vill	Ens. Zone	z. r. mossi	z. r. Ouest			
Etranger											
Ensemble des pays	15495	5669	6290	1918	1618	149840	85658	56103	163335		
C-I	8069	3699	2610	1139	621	113715	71127	39014	121784		
Ghana	1215	702	171	253	89	34540	14449	16334	35755		
Autres pays	6211	1268	3509	526	908	1585	82	755	7796		

Source: Les migrations voltaïques, Tome I. P.39.

ANNEXE IV Tableau I: Migrations selon le sexe et rapports de masculinité, selon l'âge lors de la migration, pour les flux de l'émigration 1969-1973.

Flux	Rapport mascul.	Groupe d'âge							M*
		0-14	15-24	25-34	35-44	45 +	total		
Rurale mossi	H	714	37179	19345	5064	816	63117	527	
---	F	1103	7519	982	133	0	9737	93	
C-I	H/FX100	65	494	1970	3808	**	648		
Rurale mossi	H	213	2440	1959	933	940	6485	54	
---	F	267	149	7	0	0	423	5	
Ghana	H/FX100	80	1637	27987	**	**	1533		
Rur. non mossi	H	754	14392	7950	1674	730	25500	347	
--	F	651	4445	571	318	79	6064	86	
C-I	H/FX100	116	324	1392	526	924	421		
Rur. non mossi	H	318	4292	4769	1351	159	10890	137	
---	F	79	1253	397	159	0	1889	22	
Ghana	H/FX100	403	343	1201	850	**	576		

sources: Caractéristiques des migrants et des non-migrants en Haute-Volta (1974-75). Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures, juin 1978.

ANNEXE IV Tableau II: Migrations selon le sexe et rapports de masculinité, selon l'âge lors de la migration pour les flux de la migration de retour, 1969-1973.

Flux	Sexe et rapport de masculinité	Groupe d'âge							M*
		0-14	15-24	25-34	35-44	45 +	total		
Côte-d'Ivoire	H	4036	22715	21379	5997	1090	55217	433	
	F	3661	3786	807	400	141	8795	80	
Rurale mossi	H/FX100	110	600	2649	1499	773	628		
Ghana	H	2681	2158	1959	1812	1199	9809	77	
" "	F	1896	533	533	0	133	3095	25	
Rurale mossi	H/FX100	141	405	368	**	902	317		
Côte-d'Ivoire	H	4251	9308	10254	2506	889	27208	351	
Rurale non mossi	F	2496	3569	2250	238	238	8792	122	
" "	H/FX100	171	261	456	1053	374	309		
Ghana	H	1590	3259	5803	2067	795	13513	165	
Rurale mossi	F	1121	1128	556	397	79	3282	40	
Rurale non mossi	H/FX100	142	289	1044	521	1006	412		

sources: Caractéristiques des migrants et des non-migrants en Haute-Volta (1974-75). Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures, juin 1978.

ANNEXE V Tableau I: Statut migratoire par ethnies, Lieu de résidence et sexe (en pourcentage).

\ Statut migratoire Lieu de résidence et ethnies	Non-migrants		Migrants de retour		Immi-grants		Tout statut migratoire	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Zones urbaines								
Mossi	51,5	59,3	8,6	5,0	39,8	35,7	100,0	100,0
Gourmantché	67,4	75,4	9,7	7,4	22,8	17,2	100,0	100,0
Gourounsi	32,0	35,8	4,1	2,6	63,9	61,6	100,0	100,0
Bobo	66,7	70,8	11,7	7,7	21,5	21,5	100,0	100,0
Dagari-Lobi	35,3	47,6	5,5	5,3	59,2	47,1	100,0	100,0
Mandé	47,5	48,1	9,1	6,0	43,4	45,9	100,0	100,0
Peulh	48,1	47,6	5,7	3,9	46,2	48,5	100,0	100,0
Autres	40,4	40,0	5,9	2,5	53,7	57,5	100,0	100,0
Ensemble	49,9	55,2	8,3	5,1	41,8	39,7	100,0	100,0
Zones rurales								
Mossi	66,9	85,2	26,7	3,1	6,4	11,7	100,0	100,0
Gourmantché	85,9	93,7	11,3	3,1	2,7	3,1	100,0	100,0
Gourounsi	72,4	83,3	22,2	3,1	5,5	13,6	100,0	100,0
Bobo	86,1	87,1	11,6	1,7	2,3	11,2	100,0	100,0
Dagari-Lobi	71,9	92,1	25,4	5,8	2,7	2,1	100,0	100,0
Mandé	80,6	88,7	13,8	5,0	5,6	6,3	100,0	100,0
Peulh	82,7	88,1	9,0	1,8	8,3	10,1	100,0	100,0
Autres	63,0	68,0	7,4	3,0	29,6	29,0	100,0	100,0
Ensemble	73,5	86,7	20,9	3,3	5,6	10,0	100,0	100,0
Toute résidence								
Mossi	65,5	83,2	25,1	3,2	9,3	13,6	100,0	100,0
Gourmantché	85,3	93,1	11,3	3,3	3,4	3,6	100,0	100,0
Gourounsi	70,1	80,8	21,2	3,0	8,7	16,1	100,0	100,0
Bobo	85,2	86,4	11,6	1,9	3,3	11,7	100,0	100,0
Dagari-Lobi	70,6	90,7	24,7	5,7	4,8	3,6	100,0	100,0
Mandé	78,0	85,2	13,4	5,1	8,6	9,7	100,0	100,0
Peulh	80,5	84,8	8,8	1,9	10,6	13,3	100,0	100,0
Autres	50,1	51,2	6,6	4,3	43,3	44,4	100,0	100,0
Ensemble	71,7	84,4	20,0	3,4	8,3	12,1	100,0	100,0

Source: Les migrations voltaïques Tome I. P.68

BIBLIOGRAPHIE.

- J.L. BOUTILLIER 1973 (a)
A. QUESNEL
J. VAUGELADE
- 1976 (b)
- 1985 (c)
- 1985
- OMS
J.C. CLANET
H.P. SOME
- J. CONDE 1978
- Enquête sur les mouvements de population en Haute-J. Volta. Résultats de l'enquête statistique par sondage.
ORSTOM, OUAGADOUGOU.
- Concepts et méthodes pour l'analyse des migrations. Le cas des migrations voltaïques.
ORSTOM, OUAGADOUGOU.
- La migration de la jeunesse au BURKINA.
Cahiers ORSTOM. Séries sciences humaines (à paraître).
- Les migrations de la jeunesse au Burkina Faso in
Jeunesse, développement et changements sociaux.
Année Internationale de la Jeunesse.
Cahiers ORSTOM. Séries sciences humaines
Vol. XXI - N°s2-3 PP 243-249
- Rapport sur le repeuplement des vallées libérées de l'onchocercose dans l'Ouest voltaïque (secteurs de la Comoé, de la Léraba, de Samandeni et de St-Pierre).
- Les migrations en Haute-Volta,
Aspects démographiques des migrations en Afrique Occidentale.

S. COULIBALY R.C. SAWADOGO	1975 (a)	Les migrations voltaïques: Evolution et tendance.. Conférence sur les mouvements de population et les systèmes d'éducation dans la région sahélienne. DAKAR, 26- 7 Juin 1975.
	1978 (b)	Les migrations voltaïques: Les origines, les motifs et les perceptions des politiques. Thèse de Ph. D. Université de Montréal.
	1982 (c)	Impact de la sécheresse 1969-1974 sur les migrations en Haute-Volta. Union Internationale pour l'étude scientifique de la population. Congrès général de Manille 9- 16 Décembre 1981.
R. DENIEL	1968	De la campagne à la ville. Essai sur la migration des mossi vers Abidjan et sa région. Collection Tiers - Monde et Développement. Paris, Aubier - Montaigne.
Michel AGHASSIAN Jean Loup AMSELLE Mamadou Baldé SEKOU Michelle FIELLOUX	1976	Les migrations africaines in Dossiers Africains Sous la Direction de Jean Loup AMSELLE Edit. François Maspéro.
M. FIELLOUX	1980	Les sentiers de la nuit. Les migrations rurales des Lobi de Haute- Volta vers la Côte- d'Ivoire. Travaux. et documentation de l'ORSTOM ORSTOM, PARIS.
Joel W. GREGORY	1989	La mobilisation de la main- d'oeuvre Burkinabè 1900- 1974. Une vision rétrospective. PP 73- 105 Revue canadienne des études africaines. Vol. 23, N°1.

J.M. KHOLER	1971 (a)	Les migrations mossi de l'Ouest ORSTOM, OUAGADOUGOU.
J.M. KHOLER J.Y. MARCHAL G. REMI	1971 (b)	Les colons mossi à l'Office du Niger. L'expérience des trente années de colonisation agricole dirigée. ORSTOM, OUAGADOUGOU.
F. IMBS	1982	Kumtaabo: une collectivité mossi et son rapport à l'espace. Ch. IV: les flux de relations entre Kumtaabo et son environnement proche et lointain. Thèse de 3ème cycle en Géographie.
Henri LABOURET, 1941		Les paysans d'Afrique Occidentale PARIS.
J.Y. MARCHAL	1973	Récoltes et disettes en zone Nord Soudanienne. Chronique des saisons agricoles au Yatenga (HAUTE-VOLTA) 1907- 1967. ORSTOM, OUAGADOUGOU.
	1980	Chronique d'un cercle de l'AOF. Ouahigouya (HAUTE-VOLTA) 1908- 1941. ORSTOM, PARIS.
	1982	Société, espace et désertification dans le Yatenga (HAUTE-VOLTA) ou le dynamisme de l'espace soudano-sahélien. Thèse de doctorat d'Etat. ORSTOM, PARIS.

Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi.
1283 P.; 34 Cartes h.t.
t.I: Les migrations internes mossi
t.II: Les migrations de travail mossi
t.III: Milieux ruraux mossi.
Aspects économiques.

G. ANCEY

- a) La monnaie mossi: un pouvoir non libératoire de règlement.
t.III, PP 1- 69.
b) Facteurs et systèmes de production dans la société mossi d'aujourd'hui: Migrations de travail, Terre et Capital.
t. III, PP70-215.

M. BENOIT
J.P. LAHUEC

L'insertion des éléments du champ migratoire dans les différents contextes régionaux. Essai d'une cartographie de synthèse .
t.I, fasc.1., PP 169-212,
5. cartes H.T.

J.L. BOUTILLER

Données économiques concernant les migrations de la main-d'œuvre voltaïque.
t.II, fasc. 1, PP 147- 204.

J. CAPRON

- a) Environnement sociologique des migrations agricoles.
t. I, fasc. PP 212-230.
b) Migration de travail et pratique matrimoniale.
t.II, fasc. 2, PP1-161.

P. LESSELINGUE

- a) Aspects psycho-sociologiques des migrations internes.
t. II, fasc.2, PP 455-475.

b) Motivations de départ et opinions des migrants de travail.

t.II, fasc. 3, PP 1-28.

- a) De la fin de l'exploitation politique aux mouvements migratoires contemporains (XVII^e siècle- 1960). Un déploiement lent et des pulsions chroniques.
t.I, fasc.1, PP 6-58.

J.Y. MARCHAL

- b) Géographie des aires d'émigration en pays mossi.
t.II, fasc.3, PP 29-71,
26 Cartes H.T.
- a) Les mouvements de population mossi.
Démographie et migration.
t.II, fasc. 1, PP 1-146.
- b) Enquête sur les mouvements de populations à partir du pays mossi. (HAUTE-VOLTA)
Méthodologie de l'enquête par sondage.
t.II, fasc 1, annexe, PP 1- 127.
- G. REMY
- a) Introduction (générale aux rapports sur les mouvements de population à partir du pays mossi).
t.I, fasc. 1, PP 2-5 bis.
- b) Les migrations internes mossi.
Des aires refuges du passé aux "terres neuves" d'aujourd'hui.
L'évolution récente.
Mutations et continuités.
t.I, fasc.1, PP 59-168.
- c) Les migrations vers les "terres neuves". Un nouveau courant migratoire.
t.I, fasc.2, PP 331-454.

Nobéré OUATTARA 1988

L'évolution des activités agricoles dans les zones Ouest du Burkina Faso. La confrontation des espaces ruraux avec des sollicitations nationales concurrentes. L'exemple des Hauts-Bassins.
Thèse de doctorat 3ème cycle en Géographie.
Université de CAEN.

O.D. OUEDRAOGO 1976

Migrations et développement en HAUTE-VOLTA. L'exemple de Zogoré.
CVRS, OUAGADOUGOU.

Marie Michelle OUEDRAOGO 1988

Urbanisation, Organisation
de l'espace et développement
au BURKINA FASO.
Thèse de doctorat d'Etat.
Université de Bordeaux III.

G. REMY

1975

Evolution récente des
migrations mossi à
l'intérieur de la HAUTE-
VOLTA.
ORSTOM, OUAGADOUGOU.

Jean Pierre OLIVIER 1984
DE SARDAN

Les sociétés Songhay-Zarma
(Niger-Mali).
Chefs, Guerriers, Esclaves,
Paysans. Edit. Khartala.

G. SAVONNET

1968

Atlas de Haute-Volta
Carte des densités de
populations.

H. Poyour SOME 1980

Les transformations de la
vie rurale dans l'arrière
pays de BOBO-DIOULASSO.
Thèse de doctorat 3ème cycle
Université de Bordeaux III.

République de Haute-Volta, 1970,

Enquête démographique par
sondage en République de
Haute-Volta, 1960-1961;
Service de la Statistique
et de la Mécanographie,
I.N.S.E.E., Paris, Tome I.
Enquête démographique par
sondage en République de
Haute-Volta, 1960-1961;
Les émigrations,
Service de la Statistique et
de la Mécanographie,
I.N.S.E.E., Paris.

Recensement Général de la
Population décembre 1975
INSD, Ouagadougou.

Recensement Général de la
Population Décembre 1985,
Analyse des Résultats
définitifs.

Caractéristiques des
migrants et des non

République de Haute-Volta, 1972,

République de Haute-Volta, 1978,

Burkina Faso, 1989,

Louise Dallaire, 1978,

André Lavoie, 1978,

Sidiki COULIBALY, Joel GREGORY
et Victor PICHE, 1980,

AKA KOUAME, 1983

migrants en Haute-Volta
(1974-1975).
Mémoire présenté à la
Faculté des études
supérieures, Université de
Montréal.
Les migrations en République
de Haute-Volta. Mémoire
présenté à la Faculté des
Etudes supérieures.
Les migrations voltaïques,
Tome I. Importance et
ambivalence de la migration
voltaïque.
L'importance du Ghana et de
Côte-d'Ivoire dans les
migrations voltaïques,
Mémoire présenté à la
Faculté des études
supérieures. Université
de Montréal.

